

République Algérienne Démocratique Et Populaire

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique**

Université Dd'Alger 2

Faculté des Lettres et des Langues

Département de français

" šāf " ET "voir"

**VERBES DE PERCEPTION VISUELLE :
FONCTIONNEMENT EN DISCOURS MIXTE
ALGÉROIS**

Mémoire, soutenu par Houda TOUIDJINE en vue de l'obtention du diplôme de
Magister, option : Sciences du langage,

sous la direction du

J. ZENATI

Juin 2018

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier fervemment mon directeur Dr. Jamel Zenati pour m'avoir accordé l'immense honneur d'encadrer et de diriger ma recherche ; sans lui, sans son soutien, sans ses précieux conseils et ses perpétuels encouragements, mon mémoire n'aurait jamais pu voir le jour.

J'ai eu le privilège d'échanger quelques écrits avec Melle. Carol Myers-Scotton, Mme. Béatrice Priego-Valverde et M. Médéric Gasquet-Cyrus dans le domaine du code-switching et de la linguistique en générale. Je tiens à leur exprimer ma profonde reconnaissance et les remercie pour m'avoir prodigué quelques conseils et transmis des documents d'une valeur inestimable pour ma recherche.

Tous ce que je suis aujourd'hui je le dois à ma mère : « Ce mémoire je l'ai fait pour toi maman ». Je remercie tous les membres de ma famille pour leurs encouragements et leurs soutiens sans faille.

Je remercie aussi mes amis pour m'avoir soutenue en toutes circonstances. Je les remercie pour leur patience et surtout pour m'avoir consenti et permis de collecter mon corpus à partir de nos conversations les plus banales, parfois même, les plus intimes.

Et enfin, je remercie toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué et m'ont aidée à mener à terme ce mémoire.

« Les mots étrangers, sans permis de séjour, on les reconduit à la frontière linguistique. Les clandestins qui demeurent sont forcément exploités ». Roland Topor, Extrait de 'Pense-bêtes'

Résumé

Le présent travail porte sur la polysémie des verbes de perception visuelle (VPV) en discours mixte algérois (DMA). Notre étude propose de décrire les verbes-saf –(Vs) et voir (Vv) à partir de leurs traits syntactico – sémantiques. Nous abordons différents aspects et corrélons différents niveaux d'analyse : sémantique, syntaxique et morphologique pour tenter de comprendre le fonctionnement complexe des verbes en question. La méthode d'analyse adoptée s'inscrit dans le cadre d'une théorie lexicaliste et, plus particulièrement, dans l'approche des classes d'objets fondée par Gaston Gross.

Mots clés:

Polysémie (verbe)-perception; discours mixte; théorie lexicaliste; Gaston Gross.

التلخيص:

هذا العمل الأكاديمي يكرر على المعاني المتعددة للأفعال المتعددة المعاني أو المشتركة التي تدل على النظر بالعين المجردة و ذلك في الخطاب المزدوج الخاص لمنطقة الجزائر العاصمة. دراستنا هذه تقترح النظر خاصة في الأفعال التي تدل على مفهوم (شاق) و (فوار) و ذلك انطلاقا من التركيبية الدلالية. من هذا المنطق يمكن لنا النظر في وظيفة الأفعال في شتى وظائفها المتعددة في منهاجنا التحليلي يتمحور في إطار نظرية اللفظية خاصة تلك المقترحة من قبل اللساني الباحث قسطون قروس.

الكلمات الدالة : الأفعال المتعددة؛ الخطاب المزدوج؛ النظرية اللفظية؛ قسطون قروس.

Abstract

This academic work repeats the multiple meaning of multi-meaning or common verbs that indicate looking with the naked eye in the special double discourse of the Algiers region. Our study suggests looking especially at verbs that denote the concept of (hard) or (effervescent), based on semantic syntactic.

From this logic, we can look at the function of verbs in their various functions. Our analytical method revolves around the framework of the verbal theory, especially the one proposed by the linguist researcher Gastoun Gross.

Keywords:

Common verbs; double discourse; verbal theory; Gaston Gross.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	3
RÉSUMÉ	5
SOMMAIRE	Erreur ! Signet non défini.
INTRODUCTION GÉNÉRALE	10
0.1. Objet de la présente recherche	11
0.2. Problématique	11
0.3. Cadre théorique	13
0.4. Méthodologie	14
0.5. Objectifs et enjeux	15
0.6. Structure du mémoire	16
CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE :« CLASSES D’OBJETS »	17
1.0. Introduction	18
1.1. La notion de polysémie	18
1.2.1. Définition	19
1.2.2. Choix des configurations sémantiques	20
1.3. Cadre théorique	20
1.3.1. L’approche du Lexique-Grammaire.....	21
1.3.1.1. Généralités	21
1.3.1.2. Principes théoriques :	22
1.3.1.2.1. La notion de phrase élémentaire	22
1.3.1.2.2. Le principe de la co-occurrence ou de sélection.....	24
1.3.1.2.3. La notion de transformation	24
1.3.2. Limites du lexique-grammaire	26
1.4. Le modèle des classes d’objets	26
1.4.1. Notions à l’origine des classes d’objets.....	26
1.4.1.1. Définition de la notion de prédicat.....	27
1.4.1.2. La notion d’emploi	28
1.4.2. La notion de classes d’objets :	28
1.4.3. La notion de schéma d’arguments	29
CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE	31
2.0. Introduction	32
2.1. Présentation du corpus	32
2.1.1. Objectifs	32

2.1.2. Choix du corpus.....	32
2.1.3. Qualitatif ou quantitatif	33
2.1.4. Description du corpus	33
2.1.5. Constitution du corpus.....	35
2.1.5.1. Paramètres sociologiques	35
2.1.5.1.1. L'âge.....	36
2.1.5.1.2. Le sexe	36
2.1.5.1.3. Les langues présentes en contexte familial	36
2.1.6. Conclusion partielle	37
2.2. Précautions méthodologiques.....	37
2.3. Modes de recueil des données orales.....	38
2.3.1. Technique des notes à la volée	39
2.3.2. Segmentation du corpus	40
2.3.3. Mode de transcription	40
2.3.4. Méthodologie d'analyse	41
CHAPITRE III : ANALYSE MORPHOLOGIQUE DU VERBE	43
3.1. Analyse morphologique du verbe voir (Vv).....	44
3.2. Analyse morphologique du verbe — šāf — (Vš)	44
3.2.1. Méthode d'analyse	44
3.2.2. Particularités du système verbal arabe.....	44
3.2.3. Structure des formes verbales	45
3.2.3.1. La base verbale	45
3.2.3.2. Les indices de personnes	46
3.2.3.3. Analyse de la forme [- šuf -]	46
3.2.3.4. Analyse de la forme [- šaf -]	47
3.2.3.5. Analyse de la forme [- šāf -] :	48
3.2.3.6. Analyse de la forme [- šāyf -].....	48
3.2.4. La notion de <i>wazn</i> ou de <i>schème</i>	49
3.2.5. La notion d' <i>asl</i> ou de <i>racine</i>	49
3.2.6. L'aspect verbal	51
3.2.6.1. L'opposition aspectuelle : inaccompli et accompli	51
3.2.6.1.1. Opposition accompli/inaccompli V šāf :.....	52
3.2.6.1.2. Opposition accompli/inaccompli V voir :	52
3.2.7. Les formes verbales simples :	52
3.2.7.1. Conjugaison du Vš — inaccompli :.....	53
3.2.7.2. Conjugaison du Vš — accompli :	53
3.2.8. L'impératif.....	54

3.2.8.1. Les formes du V \hat{s} à l'impératif :	54
3.3. Conclusion	55
CHAPITRE IV : PROPRIÉTÉS CONFIGURATIONNELLES ET CLASSES D'OBJETS	56
4.0. Introduction :	57
4.1. Propriétés configurationnelles	57
4.1.1. Nombre d'arguments :	57
4.1.2. Nature des arguments	59
4.1.3. Les classes d'objets	60
4.2. Propriétés configurationnelles de V\hat{s}	61
4.2.1. Structure : N0 V \hat{s} N1	61
4.2.1.1. Les constantes	61
4.2.1.2. Analyse des propriétés syntaxico-sémantiques :	61
4.2.1.2. 1. Test de l'effacement	61
4.2.1.2. 2. Test de la question	62
4.2.1.2.3. Classes d'objets	62
4.2.2. Structure : N0 V \hat{s} Prép N1 N2	63
4.2.2.1. Les constantes	63
4.2.2.2. Analyse des propriétés syntaxico-sémantiques :	63
4.2.2.2.1. Test de l'effacement :	63
4.2.2.2.2. Test de la commutation :	64
4.2.2.2.3. Les classes d'objets	64
4.2.3. Structure : N0 V \hat{s} N1 V	65
4.2.3.1. Les constantes	65
4.2.3.2. Analyse des propriétés syntaxico-sémantiques :	66
4.2.3.2.1. Test de l'effacement :	66
4.2.3.2.2. Test de la commutation :	66
4.2.3.2.3. Les classes d'objets	66
4.2.4. Structure : N0 V \hat{s} N1 Prép N2	67
4.2.4.1. Analyse des propriétés syntaxico-sémantiques	67
4.2.4.1.1. Test de l'extraction	67
4.2.4.1.2. Test de la question	68
4.2.4.1.3. Les classes d'objets	68
4.2.5. Structure : N0 V \hat{s} Qu P + Belli P	69
4.2.5. 1. Les constantes	69
4.2.5.2. Analyse des propriétés syntaxico-sémantiques	70
4.2.5.2. 1. Test de la commutation	70
4.2.5.2. 2. Test de la nominalisation :	70

4.2.5.2. 3. Test de l'extraction	70
4.2.5.3. Les classes d'objets	70
4.3. Propriétés configurationnelles de Vv.....	71
4.3.1. Structure : N0 Vv N1	71
4.3.1.1. Test de la question.....	72
4.3.1.2. Les classes d'objets.....	72
4.3.2. Structure : N0 Vv Prép N1	73
4.3.2.1. Analyse des propriétés syntaxico-sémantiques.....	73
4.3.2.1.1. Test de l'effacement	73
4.3.2.1.2. Test de la commutation	74
4.3.3. Structure : N0 Vv N1 V	74
4.3.3.1. Test de la commutation :.....	75
4.3.3.2. Les classes d'objets.....	75
4.3.4. Structure : N0 Vv N1 Prép N2.....	75
4.3.4.1. Test de la commutation	76
4.3.4.2. Test de l'effacement	76
4.3.4.3. Les classes d'objets.....	76
4.3.4. Structure : N0 Vv Qu P + Belli P	77
4.3.4.1. Analyse des propriétés syntaxico-sémantiques	77
4.3.4.1.1. Test de la commutation	77
4.3.4.1.2. Test de la nominalisation	77
4.3.4.1.3. Test de l'extraction	78
4.3.4.1.4. Les classes d'objets	78
4.3.5. Conclusion partielle	78
4.3.5. Structures de V \hat{S}	78
4.3.6. Structures de Vv.....	79
5. CONCLUSION GÉNÉRALE	81
5.1. Sur le plan morphologique	83
5.2. Sur le plan syntaxico-sémantique.....	83
LISTE DES SYMBOLES ET ABREVIATIONS.....	85
CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION.....	86
CORPUS	87
BIBLIOGRAPHIE.....	91

INTRODUCTION GÉNÉRALE

0.1. Objet de la présente recherche

Notre travail porte sur le traitement de l'oral et part de particularités observées dans le parler algérois. Nous avons constaté, sur ce dernier, la présence insistante de deux unités lexicales : le verbe *šāf* (Vš) et le verbe voir (Vv) employés fréquemment et considérés comme équivalents. La synonymie des verbes en question est manifestée dans les emplois quotidiens des Algérois. Notamment, elle est soulignée dans le dictionnaire « arabe algérien-français »¹, par la présence du trait sémantique commun « perception visuelle ».

Notre recherche appréhende le phénomène du contact des langues dans la région d'Alger de manière générale, et illustre, en particulier, le traitement de la polysémie des verbes de perception visuelle (VPV) en discours mixte algérois (DMA).

Pourquoi avons-nous choisi ces verbes ?

Il est de toute évidence visible et audible que ces deux verbes sont constamment utilisés dans le parler algérois, leur fréquence n'est pas à démontrer, il suffit d'écouter les locuteurs algérois parler pour noter l'insistante occurrence de ces deux unités verbales Vš et Vv.

0.2. Problématique

Une simple lecture des occurrences attestées dans le parler algérois permet de distinguer des emplois dans lesquels Vš et Vv commutent l'un avec l'autre dans un même environnement syntaxico-sémantique :

1 **n-šuf** Aymen.

2 **Je vois** Aymen.

Le syntagme verbal « n-šuf » dans le premier énoncé peut être substitué au syntagme verbal « je vois » du deuxième énoncé sans apporter des nuances sémantiques aucunes.

Cependant, ces verbes changent de sens en fonction du contexte dont lequel ils apparaissent. Dans ce qui suit, nous procédons à une commutation verbe à verbe, afin de mettre en relief la diversité des emplois de Vš et de Vv :

¹ Madouni-La Peyre, J. (2003). Dictionnaire arabe algérien-français. Paris : L'Asiathèque. p.271-272.

3 šuf l – i les cours d'informatique (le sens de chercher)

→ 4 * **vois moi** les cours d'informatique

5 Je vois **waš ra – k t – ḥamam** (le sens de percevoir par l'esprit)

→ 6 ran-i n-šuf waš ra – k t – ḥamam

En effet, dans l'énoncé 3, Vš est proche des verbes « trouver » ou « chercher quelque chose » et n'a plus rien à voir avec ses emplois fondamentaux. Le trait sémantique de départ « perception visuelle » cède place à un autre type d'opération où le sujet percevant s'efforce de découvrir quelque chose. Vš, dans ce contexte précis, ne peut commuter avec le verbe voir Vv.

Quant à l'énoncé 5 où Vv exprime une situation de « perception par l'esprit », il est, incontestablement, différent de sa première acception et ne fait point référence à la « perception visuelle ». Toutefois, Vv peut être substitué à Vš dans le même contexte phrastique.

En confrontant les énoncés : 1, 3 et 6 témoignant la présence de Vš en DMA, nous observons que Vš admet une multitude d'acceptions. Le verbe Vv présente, aussi, des valeurs sémantiques distinctes et multiples telles illustrées dans les énoncés 2 et 5.

Ces valeurs sémantiques varient en fonction du contexte dans lequel l'unité verbale est employée. Nous passons du trait sémantique commun « perception visuelle » à des emplois proches de « chercher quelque chose » ou de « percevoir par l'esprit ». On s'aperçoit, finalement, que certains contextes, tels présentés dans les énoncés 3 et 4, ne permettent pas de rapprocher Vš de Vv. Cette hétérogénéité sémantique s'explique par la multiplicité de sens de ses verbes. En effet, Vš et Vv sont des entités lexicales hautement polysémiques et exigent un examen plus approfondi des traits syntaxico-sémantiques. Cet examen linguistique devrait permettre de les désambigüiser et déceler les règles de leur fonctionnement.

En résumé, ces verbes, employés en situations bilingues, admettent une panoplie de sens et varient en fonction du contexte, ce qui, inévitablement, crée des ambiguïtés au niveau du sens. Les relations qui lient ces verbes aux autres éléments présents dans les énoncés attestés du DMA sont floues et complexes dues à la nature hautement polysémique de Vš et Vv. Mais encore, il n'est pas certain que l'équivalence sémantique indiquée supra de Vš et de Vv en DMA soit valable pour le reste des configurations sémantiques.

Ceci nous amène à formuler les questions suivantes :

- Comment fonctionnent les verbes de perception visuelle šāf (Vš) et voir (Vv) en discours mixte algérois (DMA) ?

- Quelles sont les lois qui régissent leur fonctionnement ?
- Peut-on prédire le fonctionnement syntaxique de V \hat{s} et de V v en DMA à partir de leur sens ?
- Pour répondre aux questions ci-dessus, nous posons les hypothèses suivantes :

Chacune des unités du lexique dont il est question dans cette recherche fonctionne comme une entité complexe gouvernant les éléments qui l'entoure. Partant de là, on peut avancer que le choix du complément dépend principalement du sens du verbe. On peut distinguer le fonctionnement des verbes V \hat{s} et V v à partir des valeurs sémantiques qu'ils sélectionnent. Par ailleurs, ces verbes possèdent un fonctionnement syntaxique similaire en DMA. On peut donc déterminer le fonctionnement syntaxique d'un verbe à partir de son sens et par conséquent on pourrait prédire la complémentation des verbes en question à partir de leurs interprétations sémantiques.

0.3. Cadre théorique

En vue de résoudre l'ambiguïté sémantique des verbes de perception visuelle V \hat{s} et V v en DMA, et afin de déterminer les lois qui régissent leur fonctionnement syntaxique, nous avons choisi pour modèle théorique « *les classes d'objets* ». Ce modèle nous fournit un cadre efficace et adéquat pour le traitement de la polysémie verbale.

Nous inscrivons donc notre travail dans le cadre des *classes d'objets* et analysons nos verbes « *šāf (V \hat{s})* » et « *voir (V v)* », employés en contexte discursif bilingue dans la région d'Alger, à travers un certain nombre de tests syntaxique élaboré par les chercheurs du LLI (Laboratoire Linguistique Informatique) selon une méthodologie d'inspiration harissienne et définie par Gaston Gross.

Pourquoi avons-nous choisi le cadre méthodologique des *classes d'objets* ?

Nous sommes parties de l'observation que les verbes de perception visuelle (VPV) : V \hat{s} et V v possèdent une panoplie de sens et sont, de ce fait, hautement polysémique. Nous projetons d'analyser des données linguistiques mettant en relief un traitement de la syntaxe liée au sens. Pour cette raison nous avons choisi pour cadre théorique l'approche lexicaliste des « *classes d'objets* », fondée par Gaston Gross, affinée par ces collaborateurs du LLI et inspirée des travaux de Maurice Gross sur le lexique-grammaire. L'intégration du sens dans le traitement de la grammaire a été initiée par les travaux du lexique-grammaire et comme l'explique Béatrice Lamiroy : « Au lieu de considérer le sens comme ce qui est véhiculé par un mot (donc une affaire de lexique),

Maurice Gross part du principe que l'unité de sens n'est pas le mot, mais une combinaison de mots (donc une affaire de grammaire)². Suivant le même raisonnement, Amr Helmy Ibrahim souligne l'étroite relation qui lie la sémantique à la syntaxe : « Dans le lexique-grammaire, la sémantique est indissociable des mécanismes formels de la grammaire »³.

Sommairement, il semble impossible de décrire adéquatement le fonctionnement complexe des deux unités verbales V \hat{s} et V v sans recourir à des critères sémantiques. En conséquence, nous avons fait appel aux *classes d'objets*, cadre d'analyse adapté à résoudre les ambiguïtés de sens des VPV et décrire les propriétés syntaxiques liées aux traits sémantiques. Le modèle des *classes d'objets*, qui joint le sens à la syntaxe en intégrant le lexique dans la grammaire, répond à nos objectifs et nous fournit les concepts nécessaires pour notre analyse.

0.4. Méthodologie

Notre première tâche est de définir ce qu'il faut entendre par *verbes de perception visuelle* (VPV). Nous développons par la suite la notion d'*emploi*, car nous avançons l'hypothèse qu'on peut caractériser le fonctionnement syntaxique des VPV à partir de leurs valeurs sémantiques sélectionnées en contexte. Nous nous servons par la suite de cette dernière définition pour clarifier la notion de *classes d'objets*.

Ces concepts nous permettent de cerner le fonctionnement des VPV en DMA en clarifiant les mécanismes syntaxiques sous-jacents et en désambiguïsant leur caractère polysémique. Enfin, nous exposons les principes qui servent à reconnaître les différents emplois de V \hat{s} et de V v et les appliquons sur nos données empiriques.

Bien que ces verbes soient considérés comme synonyme sur le plan sémantique, nous allons les observer comme étant deux entrées verbales distinctes, non pas parce qu'elles appartiennent à deux langues différentes, mais plutôt, parce qu'elles apparaissent dans un parler unique, un parler mixte, celui du parler bilingue algérois.

Concernant la collecte de notre corpus, nous n'avons pas opté pour une sélection de constructions spécifiques. Nous avons plutôt jugé intéressant de rassembler un

² Lamiroy, B. (1998). Le lexique-grammaire : Essai de synthèse. In : Travaux de linguistique n°37. Lovain-La-Neuve : Duculot. p. 11.

³ Ibrahim, A. H. (2003). Le cadre du lexique-grammaire. In : LINX n°48, Approches syntaxiques contemporaines (Danielle Leeman éd). p. 102.

maximum d'énoncés distincts afin d'avoir une vision globale du fonctionnement de ces verbes.

Nous avons également consulté le travail assez avancé d'Aude Grezka⁴ sur le verbe « voir » en français standard. Son travail a attiré notre attention pour sa description pointue et son aisance à manipuler la méthodologie des *classes d'objets*. Sa recherche nous a fourni des pistes pour la construction de notre réflexion.

0.5. Objectifs et enjeux

Ce travail a pour objectif de décrypter les mécanismes syntaxico-sémantiques mis en œuvre dans la polysémie verbale en contexte bilingue et, par ailleurs, apporter une contribution à la grammaire de l'alternance, à travers la description du fonctionnement syntaxique des verbes de perception visuelle V \hat{s} et Vv sous la mouvance des *classes d'objets*. Cependant, notre objectif majeur est de porter un regard croisé sur ce parallélisme entre pratiques discursives bilingues et analyse syntaxique monolingue. L'originalité de notre recherche réside, incontestablement, dans l'application d'un cadre de description unilingue à une pratique discursive bilingue, qui plus est, est une mixture de deux langues appartenant à deux familles linguistiques distinctes. D'un côté, l'arabe dialectal provenant de la famille chamito-sémitique et d'un autre côté le français, qui appartient à la famille indo-européenne.

Nos enjeux sont de saisir un fonctionnement syntaxique complexe dans toute sa spontanéité et de comprendre les lois qui régissent ce mouvement de va-et-vient entre les différentes acceptions que mettent en scène les verbes V \hat{s} et Vv dans le parler algérois et par des locuteurs algérois sans la moindre manipulation quelconque.

Pour résumer nos objectifs, notre recherche vise à rendre compte de la polysémie verbale d'une manière à mettre en relief :

- (1) la nature mixte des constructions syntaxiques de V \hat{s} et de Vv ;
- (2) le caractère sémantiquement riche des verbes V \hat{s} et Vv et la nature des arguments qui les sélectionnent ;
- (3) la correspondance entre les traits sémantiques et les traits syntaxiques dans la sélection des arguments de V \hat{s} et de Vv ; et
- (4) rendre compte de la mise en corrélation entre syntaxe et sémantique dans les mécanismes de fonctionnement de V \hat{s} et de Vv.

⁴ Grezka, A. (2009). La polysémie des verbes de perception visuelle. Paris : L'Harmattan.

0.6. Structure du mémoire

Notre étude se compose d'une introduction générale suivie de quatre chapitres.

Dans l'introduction, nous présentons l'objet de la présente recherche et formulons notre problématique, nos hypothèses et les objectifs que nous nous sommes fixés.

Le chapitre 1 expose le cadre théorique adopté pour décrire le fonctionnement des VPV. Il s'agit plus particulièrement de la présentation des concepts et formalismes théoriques des *classes d'objets* pour le traitement de notre corpus.

Le chapitre 2 expose notre méthodologie de recherche et d'analyse, les méthodes pour lesquelles nous avons opté pour collecter nos données empiriques du DMA et les principes d'analyses que nous avons suivis.

Le chapitre 3 aborde la question de la forme du verbe V \hat{s} en considérant la particularité des traits morphologiques d'ordre sémitiques omniprésents en DMA.

Le chapitre 4 examine de plus près les particularités configurationnelles de V \hat{s} et de V v en DMA.

CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE :« CLASSES D'OBJETS »

1.0. Introduction

Dans ce qui suit, nous présentons le cadre méthodologique des *classes d'objets* adopté pour l'analyse des énoncés du DMA. Dans un premier temps, nous définissons les VPV et les configurations sémantiques qui leur sont liées. Dans un second temps, nous exposons les principes et outils d'analyses destinés au traitement de la polysémie des verbes en question.

1.1. La notion de polysémie

Avant d'entamer la description du cadre théorique des *classes d'objets*, nous abordons la notion de *polysémie* puisque la particularité de notre recherche est au centre de la polysémie verbale.

Cette notion a suscité beaucoup d'intérêts et les études consacrées à ce phénomène linguistique sont multiples. Cependant, par souci de clarté et de concision, nous avons choisi la définition de M. Bréal : « Le sens nouveau, quel qu'il soit, ne met pas fin à l'ancien. Ils existent tous les deux l'un à côté de l'autre. Le même terme peut s'employer tour à tour au sens propre ou au sens métaphorique, au sens restreint ou au sens étendu, au sens abstrait ou au sens concret... À mesure qu'une signification nouvelle est donnée au mot, il a l'air de se multiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables de forme, mais différents de valeur. Nous appellerons ce phénomène de multiplication la *polysémie* »⁵. En effet, Bréal est le premier à introduire la notion de polysémie dans la linguistique. Sa conception est classique et caractérise la capacité d'un mot à produire une multiplicité d'acceptions. Ainsi, dira-t-on que le verbe *jouer*, dans l'exemple ci-dessous :

Omar joue du piano (pratiquer) et Omar joue au ballon (s'amuser),

est une même forme lexicale dont les acceptions se sont multipliées. On est passé du sens *pratiquer* au sens *s'amuser*. L'unité lexicale *jouée* est donc polysémique parce qu'elle comporte deux sens différents. 1.2. Les verbes de perception visuelle

⁵ Bréal, M. (1897). *Essai de sémantique (science des significations)*. Paris : Hachette. p. 154-155.

1.2.1. Définition

Les verbes *šāf* (Vš) et *voir* (Vv) que nous analysons sont des verbes prototypiques du sens de la vue dans la mesure où ces verbes renferment le trait sémantique « perception physique » dans leur première acception.

Nous prenons appui, notamment, sur les travaux de Grezka à propos des verbes de perception visuelle. Elle les définit comme suit : « Les verbes de perception visuelle expriment le fait de percevoir une réalité extralinguistique par le sens de la vue, c'est-à-dire par les organes sensoriels les yeux »⁶.

Grezka ajoute plus loin que ces verbes reçoivent une extension sémantique de caractère cognitif ou psychologique : « Ils peuvent en plus de leur référence à un processus physiologique, désigner une activité cognitive ou un comportement psychologique »⁷.

En général, les VPV sont des verbes qui expriment la perception par le sens de la vue. Cependant, ils manifestent d'autres notions sémantiques et renvoient à différentes modalités de perception :

- la perception physique. Seuls, les organes sensoriels « les yeux » prennent part dans cette action perceptive. Il s'agit de la première acception des VPV.
- La perception physico-intellectuelle. Dans ce cas, l'interprétation du verbe est complexe, elle renferme un concept croisé entre un processus visuel et une activité cognitive.
- Et la perception intellectuelle. Il s'agit d'une interprétation exclusivement cognitive. On s'éloigne complètement de la première acception du verbe, le processus visuel n'est pas actionné.

À travers l'illustration du verbe *voir* (Vv) ci-dessous, tirée de notre corpus, nous avons pu extraire trois emplois relatifs aux interprétations sémantiques citées plus haut :

- On voyait **gīr t — tatuāg** : Vv fait référence à la perception physique.
- Il a bien vu que **ma ra — k — i — š** sincère : Vv est employé dans le sens de la perception physico-intellectuelle.
- Je verrai mieux Manel **b — kaftan zraq** : Vv exprime une perception intellectuelle.

⁶ Grezka, A. (2009). La polysémie des verbes de perception visuelle. Paris : L'Harmattan. p. 11.

⁷ *ibid* p.12

1.2.2. Choix des configurations sémantiques

Comme nous l'avons démontré plus haut, les VPV renvoient à différentes modalités de perception. De plus, ces verbes comportent des traits bien plus complexes qui régissent leurs formes sémantiques. En effet, ce qu'il faut retenir de la réflexion développée par Grezka, c'est que : « Ces verbes sont susceptibles de recevoir différents types d'interprétations déterminées en partie par le choix même du verbe, par la syntaxe de son complément et par le contexte, dans lequel il apparaît »⁸.

En termes plus clairs, pour délimiter la multitude des configurations sémantiques des VPV, il faut prendre en considération différents facteurs intervenant dans les constructions de ces verbes :

- le choix du verbe : Le verbe voir et le verbe regarder sont des verbes prototypiques de la perception physique par opposition à d'autres verbes (VPV) au sens plus nuancés tels que : apercevoir et entrevoir. Mais, il existe une autre opposition déterminante dans le choix du verbe, c'est l'opposition perception active/perception passive qui exprime l'attitude du sujet face à ce qu'il perçoit ;
- le type de complément qui accompagne la construction du verbe, qu'il soit un substantif, un adjectif, une préposition ou autres ;
- et le contexte dans lequel apparaît le verbe.

Il est manifeste que les VPV sont des verbes hautement polysémiques. De ce fait, ils requièrent un traitement spécifique qui met en lumière la pluralité des acceptions que recouvrent ces VPV en général et de V^ŝ et V^v en particulier. Pour ce faire, nous avons adopté le modèle des *classes d'objets*.

1.3. Cadre théorique

Le contexte joue un rôle important dans la désambiguïsation de la polysémie des VPV. Pour cette raison, nous avons réalisé notre recherche dans le cadre d'une théorie lexicaliste « le modèle des *classes d'objets* ».

Ce modèle a pour principe de considérer l'unité minimale d'analyse linguistique « la phrase » et non pas le mot. Ce fondement théorique nous permet de clarifier la diversité des configurations sémantiques des verbes V^ŝ et V^v et de les appréhender dans leurs contextes phrastiques.

⁸ Grezka, A. *op. cit.*, p.13

Avant d'entamer la description des principes des *classes d'objets*, nous exposons en premier lieu les concepts du cadre théorique le *transformationalisme* et, plus particulièrement, l'approche du *lexique-grammaire* qui a mené à l'élaboration du modèle d'analyse adopté pour notre recherche.

1.3.1. L'approche du Lexique-Grammaire

1.3.1.1. Généralités

Le *lexique-grammaire* est une méthode de description formelle du lexique, fondée par M. Gross (1975,1981) au sein du L.A.D.L. (Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique) et inspirée des travaux de Z. S. Harris (1952, 1964, 1968, 1971, 1976) sur la grammaire transformationnelle.

La tradition grammaticale sépare le traitement des phrases de celui des mots. Dans cette optique, les phrases relèvent du domaine de la grammaire, quant aux mots, ils dépendent du lexique. Cette distinction traditionnelle peu opératoire est remise en cause par M. Gross et ses collaborateurs du L.A.D.L. Leur objectif majeur est de réaliser une étude systématique et détaillée des emplois « sens » des mots dans des phrases simples, dont le but de construire des tables du lexique pour le français. En effet, il s'agit de former

« une description systématique du lexique français sur la base de ses propriétés syntaxiques. L'objectif théorique de cette entreprise — la construction de ce qu'on appelle un lexique-grammaire — est, entre autres, de fournir des données linguistiques susceptibles d'être intégrées dans des systèmes informatiques en vue de l'analyse automatique (M. Salkoff 1979) et de la génération du langage (cf. L. Danlos 1985) »⁹.

Chaque table du lexique-grammaire correspond à une classe composée d'éléments lexicaux d'une catégorie syntaxique donnée (verbes, noms, adjectifs, adverbes, etc.). Ces éléments sont rangés méthodiquement à partir de propriétés lexicales et syntaxiques communes et regroupées en entrée. Chaque élément est décrit sur la base de propriétés distributionnelles et transformationnelles. Ainsi, les arguments nominaux par exemple sont classés en fonction de critères distributionnels tels que : catégories des Nhum (nom

⁹ Gross, G. & Vives R. (1986). Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire. In: Langue française. N°69. p.10-11.

humain), des N-hum (nom non humain) et des Nnr (nom non restreint)¹⁰. Quant aux verbes, ils sont examinés en fonction de critères transformationnels tels que : la pronominalisation, la nominalisation, l'extraposition, la passivation, etc.

L'élaboration de cette grammaire lexicalisée « envisagée dans la perspective du lexique »¹¹ offre la prise en charge de la composante lexicale dans la description de la grammaire d'une langue naturelle et, partant, d'en fournir les outils adéquats pour le traitement automatique des langues.

1.3.1.2. Principes théoriques :

1.3.1.2.1. La notion de phrase élémentaire

Il est difficile de cerner le fonctionnement syntaxique des unités du lexique à travers des mots isolés de leur cadre contextuel. On comprend aisément qu'un des principes fondamentaux adoptés par les tenants de l'approche du lexique-grammaire est « la phrase élémentaire » considérée comme unité de sens minimal.

Pour saisir le comportement syntaxique du verbe *fondre* par exemple, il faut faire la distinction entre deux entrées distinctes :

Fondre 1 : verbe intransitif (devenir liquide)

La neige a fondu.

Fondre 2 : verbe transitif (attendrir)

Cette gamine me fond le cœur.

Ainsi, à la lecture des deux énoncés, on distingue deux significations correspondant à deux structures syntaxiques différentes. Soit *fondre* se construit avec un seul argument et on a affaire à une construction intransitive. Soit le verbe est accompagné de deux arguments et rentre dans une construction transitive.

De ce fait, le mot n'a pas de sens net et distinct en contexte isolé, il est donc impératif de l'insérer dans une phrase. Selon la démarche du lexique-grammaire, les mots du lexique ne sont pas traités isolément, mais placés dans leur contexte d'apparition, c'est-à-dire combinés à d'autres mots.

Ainsi, M. Gross décrit ce principe d'analyse comme suit : « Ce modèle de description est basé sur le principe suivant : les unités de sens sont les phrases

¹⁰ Qu'il s'agisse de sujet ou de complément de nature nominale ou phrastique.

¹¹ Boons, J.P., Guillet A. & Leclère C. (1976). La structure des phrases simples en français : Constructions intransitives. Genève : Droz. p.29

élémentaires et non pas les mots. Ainsi, un verbe n'est pas séparable de son sujet et de ses éventuels compléments essentiels »¹². En effet, l'analyse des entités du lexique dans ce cadre de description ne prend pas en charge des unités isolées, la description réside dans la phrase simple réduite aux seules informations pertinentes : verbe, sujet et compléments.

Phrase élémentaire = sujet-verbe complément(s) essentiel (s)

La phrase élémentaire est délimitée par M. Gross comme suit : « phrase à un verbe avec ses compléments essentiels »¹³ et la considère comme une « notion intuitive que recoupe la séparation formelle entre compléments essentiels et circonstanciels : les compléments circonstanciels sont introduits à partir de phrases élémentaires »¹⁴. Ainsi, cette phrase simple a la forme générale suivante :

P = : N0 V W

À savoir : N0 étant le sujet du verbe V combiné à ses arguments W.

Ainsi, le verbe *dire* du français, par exemple, entre dans une construction simple nommée « construction définitionnelle »¹⁵ et que Guillet définit comme étant : « la structure élémentaire d'un verbe donnée »¹⁶. Observons, à présent, le verbe *dire* dans les phrases suivantes :

A —Max a dit des injures à Luc.

B —Des injures ont été dites à Luc par Max. (Guillet 1993)

Dans ces phrases, Guillet considère que seule la première phrase A est représentative de la construction définitionnelle du verbe *dire*. Quant à la phrase B, elle n'est que syntaxiquement liée à la phrase A par le biais du procédé syntaxique « transformation [*passif*] ».

¹² Gross, M. (1991). Lexique et syntaxe. In : Travaux de linguistique, p. 107-132, no 23 (nov 1991). Gembloux : Duculot. p.113

¹³ Gross, M. (1990). Sur la notion harrissienne de transformation et son application au français. In : Langages, 25e année, n°99, p. 39-56. p. 39

¹⁴ *ibid.* p. 45

¹⁵ Guillet, A. (1993). Le lexique des verbes : description et organisation. L'Information grammaticale. N°59. p. 25.

¹⁶ *ibid.* p. 25

1.3.1.2.2. Le principe de la co-occurrence ou de sélection

Selon l'optique du lexique-grammaire, les énoncés de la langue sont la combinaison de phrases élémentaires minimales formées à partir de diverses opérations nommées « *transformations* » telles : la permutation, la réduction, etc.

C'est à ce moment précis qu'intervient un autre processus, jamais considéré au par avant par les linguistes, celui de la *co-occurrence* ou *sélection*. Pour illustrer notre propos, considérons les éléments ci-dessous :

- le verbe V = : manger
- et les substantifs N0 = : Amina et N1 = : gâteau
- entrent dans la construction syntaxique (sujet-verbe complément).
- N0 V N1 = : Amina a mangé le gâteau

Cette phrase est tout à fait acceptable sur les deux plans : sens et forme.

Examinons, à présent, les noms N0 = : chaise et N1 = : voiture qu'on transpose sur la même structure syntaxique. On obtient alors :

N0 V N1 = : *Amina a mangé la voiture

N0 V N1 = : *Chaise a mangé le gâteau

À la simple lecture de ces phrases, nous remarquons une anomalie : le sens est inacceptable, une chaise ne peut pas manger et Amina ne peut pas manger une voiture !

De ce fait, le verbe *manger* sélectionne un N0 ayant pour trait sémantique « humain » et un argument N1 de type « aliment ».

Ceci nous amène à conclure que le choix des arguments qui entrent dans l'agencement de toute construction syntaxique et qui se combinent à un verbe, dans ce contexte précis le verbe *manger*, n'est pas fortuit et obéit visiblement à des règles sémantiques bien définies.

1.3.1.2.3. La notion de transformation

Observons le verbe *vendre* dans les phrases suivantes :

(1) Amine a vendu des friandises aux enfants.

(2) Des friandises ont été vendues aux enfants par Amine.

En comparant les deux constructions syntaxiques attestant la présence du verbe *vendre*, nous constatons que la première phrase entre dans une construction simple du type : N0 V N1 Prép N2

En observons de plus près ces exemples, nous remarquons que la deuxième phrase est jointe à la première par le biais d'une opération syntaxique « le passif » qu'on nomme *transformation*. Inéluctablement, seule la première phrase jouit du statut de construction définitionnelle du verbe *vendre*. D'après Guillet, « une transformation est une opération formelle qui associe généralement deux phrases de structures différentes et de sens proches »¹⁷.

La méthode employée pour décrire les constructions syntaxiques, dans ce cadre méthodologique, se base sur des critères de positionnement des constituants structuraux qu'on appelle *distribution*, et qui selon C. Nique est : « la somme des environnements d'un mot, de ses places potentielles dans la structure phrastique »¹⁸, les deux principes qui régissent l'analyse distributionnelle sont la commutation et la combinaison.

L'avantage de ce traitement est clair, « il permet de constater qu'une différence de sens provient d'une différence de distribution »¹⁹. L'extension de l'analyse vers les transformations décrites comme « un dispositif expérimental qui permet de découvrir et de localiser les contraintes syntaxiques (et sémantiques) qui lient les éléments des phrases »²⁰ permet d'en affiner les observations.

Nous pouvons dire que Maurice Gross met l'accent sur l'étude des transformations qui, appliquées aux phrases complexes, permettent de les analyser en phrases simples et révèlent des relations d'équivalences entre plusieurs phrases, au moyen des propriétés syntaxiques voisines.

Sur le plan sémantique, ces opérations de transformations maintiennent et n'affectent pas le sens de la phrase subissant les manipulations. Cette condition de conservation du sens est affirmée par C. Nique : « Une transformation doit conserver le sens de la structure sur laquelle elle s'applique, ou ne le modifie que d'une façon régulière et calculable »²¹.

¹⁷ Guillet, A. (1993). Le lexique des verbes : description et organisation. L'Information grammaticale. N°59. p. 25

¹⁸ Nique, C. (1974). Initiation méthodique à la grammaire générative. Paris : A. Colin. p.34

¹⁹ *Ibid.*, p.42

²⁰ Gross, M. (1975). Méthodes en syntaxe : Régime des constructions complétives. Paris : Hermann. p.09

²¹ Nique, C. (1978). Grammaire générative: Hypothèses et argumentations. Paris : A. Colin. p.143.

1.3.2. Limites du lexique-grammaire

Notre étude, loin de conclure sur l'inopérabilité de la méthodologie du lexique-grammaire, dévoile ses limites et indique les précautions à prendre en compte lors de l'examen des différentes configurations sémantiques de V \hat{s} et de Vv en DMA.

L'une de ces limites réside dans la catégorisation des prédicats et de leurs arguments qui repose sur des traits sémantiques traditionnels intuitifs limitant ainsi l'analyse à des caractéristiques sommaires telles : humain, concret, abstrait, etc.

Or, il semble que le principe méthodologique des *classes d'objets*, posé par G. Gross, pallie cette incommodité et rend compte de manière plus adéquate et explicite des propriétés distributionnelles du lexique et, partant, mettre en relief la polysémie verbale dont il est question dans notre recherche.

1.4.. Le modèle des classes d'objets

D'inspiration transformationnelle, le modèle des classes d'objets est élaboré par G. Gross (1994, 1995, 1996) dans le cadre du LLI (Laboratoire de Linguistique Informatique). Sa trajectoire est à l'inverse du parcours du lexique-grammaire malgré le recours à des outils d'analyses très proches, parfois identiques à ceux élaborés par M. Gross.

Selon ce cadre méthodologique, il s'agit de décrire les langues naturelles à partir des propriétés syntaxico-sémantiques du lexique et de rendre compte de la polysémie. G. Gross part de classes sémantiques naturelles et observe leur fonctionnement syntaxique.

1.4.1. Notions à l'origine des classes d'objets

Comme évoqué ci-dessus, l'approche des classes d'objets part des préalables théoriques du lexique-grammaire mis en place par M. Gross et ses prédécesseurs. Trois concepts fondamentaux sont à l'origine de ce modèle :

1. l'unité minimale de sens est la phrase élémentaire composée d'un prédicat et de ses arguments ;
2. les prédicats découlent de catégories grammaticales différentes : verbe, substantif, adjectif ;
3. les éléments de la phrase élémentaire sont définis en termes de classes d'objets et à partir de leurs propriétés syntaxico-sémantiques. Il s'agit de caractériser les prédicats liés à leurs arguments sur la base de classes d'objets.

1.4.1.1. Définition de la notion de prédicat

Selon Maillard, le prédicat a pour origine la logique aristotélicienne et le définit simplement comme étant ce qui est dit de quelque chose. Maillard rapporte : « les notions de “sujet” (gr. hypokefmenon, lat. subjectum, “ce qui est mis en dessous”) et de “prédicat” (lat. praeditum “ce qui est proclamé par le praeco, crieur public”, gr. kategorema “accusation” puis “jugement” et enfin “prédicat”) se sont spécifiées et restreintes dans la sphère de la logique aristotélicienne en perdant leurs connotations défavorables — le sujet étant simplement “ce dont on parle” (en bien ou en mal) et le prédicat “ce qu’on en dit” (vrai ou faux, selon les cas). »²².

M. Gross, dans « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », évoque le lien existant entre les notions de prédicat et d’argument dans la représentation des phrases : « La notion de prédicat, et donc celle d’argument, est largement utilisée en linguistique, en logique, et en informatique, pour représenter les formes syntaxiques de phrases dans les langues naturelles »²³.

Quant à G. Gross, il évoque qu’un prédicat a une double définition : « Les prédicats ont donc une double définition : ils sont définis par leur domaine d’arguments et par leur actualisation (...). L’actualisation des prédicats dépend de leur catégorie morphologique : désinences verbales ou verbes auxiliaires pour les verbes, verbes supports pour les noms et support être pour les adjectifs »²⁴. Le prédicat est donc déterminé par les arguments qui se construisent autour de lui et aussi à travers les éléments lexicaux d’actualisation représentant les informations de temps, de personne et de nombre et les déterminants.

En termes plus clairs, le prédicat est considéré comme l’élément pivot de la phrase, celui qui sélectionne ses arguments et autour duquel se construit la phrase. Ainsi, il existe trois types de prédicats :

- Le prédicat verbal : Le prédicat peut correspondre à un verbe, tel le verbe *manger* dans : Amina **mange** une pomme.
- Le prédicat nominal : Le prédicat est un nom, tel le substantif *trac* dans : Nassima a le **trac**.

²² Maillard, M. (2008). Le prédicat. Comment sortir de la tour de Babel ?. In : Lidil, n° 37/2008. Mis en ligne le 01septembre 2009. Disponible sur: <http://lidil.revues.org/index2686.html> (consulté le 30/11/2010). p.26

²³ Gross, M. (1981). Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. p.05

²⁴ Gross, G. (1996). Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle. In : Les supports, Langages n°121. Paris: Larousse. p. 54

- Le prédicat adjectival : Le prédicat peut être un adjectif, tel l'adjectif *amoureux* dans : Nacer est **amoureux** de Yamina.

1.4.1.2. La notion d'emploi

La notion *d'emploi* est tout simplement le « sens » qu'acquiert une unité lexicale dans un contexte phrastique précis. Pour déterminer les emplois d'un verbe donné par exemple, il suffit de dresser une liste de tous ses sens en leur juxtaposant les propriétés syntactico-sémantiques appropriées des arguments du verbe. En somme, chaque emploi d'un prédicat est déterminé par son schéma d'arguments²⁵. Leclère définit cette notion comme suit : « Définir un emploi verbal, c'est : déterminer l'ensemble des constructions qui caractérisent le fonctionnement d'un verbe, c'est-à-dire la structure des phrases où il peut entrer, et la nature et la place de ses arguments essentiels dans ces phrases »²⁶.

1.4.2. La notion de classes d'objets :

La notion de classes d'objets a été initiée par G. Gross afin de remédier à l'insuffisance des traits sémantiques généraux qui ne permettent pas de distinguer avec clarté et précision les différents emplois d'un prédicat. Cette notion est la solution adaptée à résoudre la complexité posée par la polysémie. Gross la définit en ces termes : « On est amené alors à postuler, pour rendre compte de l'emploi précis d'un opérateur donné, des informations supplémentaires concernant les arguments. Il s'agit de sous-catégoriser les traits en sous-classes sémantiques, que nous appelons *classes d'objets*, et qui seules permettent de discriminer le sens de l'opérateur avec la précision nécessaire à la reconnaissance ou à la génération de phrases correctes »²⁷.

Par ailleurs, il faut préciser que la notion de classes d'objets est intimement liée à la notion d'emploi. De ce point de vue, il convient de compléter la définition que Vivès donne des classes d'objets :

« Les classes d'objets organisent le lexique non pas à partir des mots, mais à partir des sens qu'acquièrent les mots dans des phrases simples, on dispose avec elles d'informations régulées qui prennent en

²⁵ Nous y reviendrons plus loin.

²⁶ Leclère, Ch. (2002). Emplois verbaux, distributions, métaphores. In: Langue française. N°134. p.80.

²⁷ Gross, G. (1994). Classes d'objets et description des verbes. In: Langage, n°115. p.18.

compte à la fois la combinatoire lexicale, la syntaxe et la sémantique »²⁸.

La conception admise qu'un prédicat est défini par son domaine d'argument en termes de sujet et de compléments est l'élément clés pour lever les ambiguïtés de la polysémie. Ceci implique que les différentes acceptions d'un prédicat sont intimement liées à la nature sémantique de ses arguments.

Soit le prédicat *emprunter* dans : Amina a emprunté un livre à la bibliothèque. Si nous remplaçons le complément *livre* par *autoroute* par exemple, nous aurons inéluctablement deux sens complètement différents du verbe *emprunter* :

– Amina a emprunté un livre à la bibliothèque (recevoir à titre de prêt)

L'information lexicale qu'on substitue au complément *livre* afin de garder le même emploi du verbe *emprunter* est <chose concrète> : robe, argent, voiture, etc.

– Amina a emprunté l'autoroute pour se rendre chez sa tante (avoir recours à)

L'information lexicale correspondant à cet emploi est <voie de communication> : route, vallées, etc.

L'illustration ci-dessus démontre qu'il est indispensable de préciser la nature sémantique des arguments qui accompagne un prédicat. Ces informations lexicales sont nommées *classes d'objets*.

1.4.3. La notion de schéma d'arguments

Le schéma d'arguments est un concept qui vise à représenter la phrase simple sous forme de prédicat et d'éléments qui l'accompagnent. Gross souligne l'importance de cette notion dans le traitement de la polysémie. Incontestablement, l'avantage majeur du schéma d'arguments est de désambigüiser les prédicats verbaux en prenant en compte tous les arguments d'une phrase sans pour autant privilégier un élément sur un autre : sujet et compléments sont traités au même rang. Nous reprenons les propos de Gross, la notion de schéma d'argument a : « l'avantage de mettre en évidence que, dans la désambigüisation des opérateurs en vue du traitement automatique, sujets et

²⁸ Vivès, R. (2001). Quelques remarques sur les classes d'objets bilingues. In : Langages, n°143. p. 120.

compléments interviennent également et qu'il n'y a pas de raison de privilégier les premiers au détriment des seconds, qui figureraient à un niveau inférieur »²⁹.

Pour décrire le prédicat *manger* par exemple, on prend en considération chaque élément de la phrase pour établir son schéma d'arguments. Sa représentation est comme suit :

Omar mange un gâteau.

Manger (Nhum, N1), où les arguments sont respectivement un sujet humain (Omar) et un complément de nature nominale (gâteau).

²⁹ Gross, G. (1996). Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle. In: Langages, n°121. p. 54-72. p.54

CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE

2.0. Introduction

À Alger foisonne le phénomène de contact des langues générant de multiples formes mélangées que nous avons choisi de nommer *discours mixte algérois* (DMA). Ce discours qui fait l'objet de notre recherche associe des formes de l'arabe dialectal et du français sous une même séquence verbale.

2.1. Présentation du corpus

2.1.1. Objectifs

Nous avons conçu notre travail de recherche à partir d'un corpus oral que nous avons collecté pour objectif de saisir le phénomène de contact des langues dans son authenticité et dans sa totale spontanéité. Toutes les données de notre corpus sont des énoncés attestés en discours mixte et émis par des locuteurs algérois dans la région d'Alger.

L'objectif premier que nous avons énoncé dans l'Introduction de ce présent travail, est de comprendre le fonctionnement complexe des verbes de perception visuelle (VPV) dans le discours mixte (DMA) et d'en saisir les règles modélisatrices afin de désambigüiser le traitement hautement polysémique des verbes en questions.

Le questionnement qui en résulte est de savoir pourquoi avons-nous choisi un corpus oral et non pas un discours écrit pour décrire de la grammaire ?

2.1.2. Choix du corpus

On peut envisager de répondre à la question ci-dessus en se référant aux travaux de l'équipe du GARS³⁰ sur le français parlé, publiés dans la revue « Recherches sur le français parlé »³¹. Ces chercheurs admettent que les phénomènes oraux, comparés à l'écrit, possèdent leurs propres spécificités linguistiques et parlent de grammaire de l'oral par opposition à grammaire de l'écrit.

Il était donc impératif pour nous de recourir à de la matière authentique saisie sur le vif, plutôt qu'à un corpus d'énoncés écrits ou fabriqués pour décrire un phénomène complexe connu des sémantico-syntacticiens, celui de « la polysémie » que nous traitons sous un angle particulier : « l'oral » et, notamment, mis en scène dans une sorte

³⁰ Le GARS, Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe.

³¹ Blanche-Benveniste, C. et all. (1990). Le français parlé : études grammaticales. Paris : Éd. CNRS.

de discours hybride régi par une grammaire spécifique, en l'occurrence la *grammaire de l'alternance*³².

2.1.3. Qualitatif ou quantitatif

Nous allons suivre une démarche principalement qualitative et dans une moindre mesure quantitative. Bien que cette méthode n'offre que peu de prise sur l'appréhension statistique du phénomène étudié, nous avons néanmoins récolté deux échantillons composés de 110 énoncés attestés.

Les raisons de ce choix méthodologique sont motivées par la qualité accessoire des indications chiffrées pour la pertinence de notre recherche. En effet, Philippe Blanchet énonce que : « Dans une démarche essentiellement qualitative, les aspects quantitatifs ne sont qu'indicatifs et secondaires. Ils peuvent donc demeurer relativement approximatifs »³³.

Nous employons la démarche qualitative pour rendre compte de la fluctuation des constructions syntaxico-sémantique de ces verbes en parler bilingue. D'autre part, ce choix méthodologique s'est imposé par la complexité de l'objet de notre recherche, mais aussi par la nature imprévisible de l'apparition des énoncés mixtes. Philippe Blanchet considère que cette démarche permet au chercheur de créer sa propre méthodologie en fonction de son terrain d'observation : « La recherche qualitative n'est pas standardisée comme une approche quantitative et les manières d'y parvenir sont souples ; le chercheur crée lui-même sa propre méthodologie en fonction de son terrain d'observation »³⁴.

2.1.4. Description du corpus

Les données empiriques de notre recherche se présentent sous la forme d'énoncés mixtes émis par des locuteurs algérois bilingues, recueillis dans des conditions de communication ordinaires et en situations informelles : conversations quotidiennes et

³² Pour de plus amples informations, se référer aux travaux de Myers-Scotton (1993, 2002 et 2006) sur la grammaire de l'alternance, et, particulièrement, son modèle « Matrix Language Frame » et son développement « 4-M model ».

³³ Blanchet, Ph. (2000). *La linguistique de terrain : méthode et théorie*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. p. 54.

³⁴ *Ibid.*, p. 31.

spontanées suscitées par des thèmes variés liés à la vie de tous les jours ; et avec des procédés de l'observation directe et participante.

Ces énoncés sont transcrits et numérotés non pas selon leur ordre d'apparition lors de la collecte du corpus, mais plutôt triés et classés selon notre méthodologie d'analyse. Nous y reviendrons plus bas.

Notre corpus est constitué de 110 énoncés répartis en deux échantillons attestant la présence des deux unités verbales : le verbe — *šāf* — (Vš) et le verbe voir (Vv).

Le premier échantillon est composé de 64 énoncés, manifestant la présence de V^š, et disposés en fonction de l'aspect morphologique du verbe employé par les locuteurs observés. Nous avons, ainsi, inventorié les formes suivantes :

- 37 énoncés dans lesquels V^š a la forme simple ; 20 de forme accomplie et 17 de forme inaccomplie ;
- 15 énoncés dans lesquels V^š a la forme complexe ; et
- 12 énoncés dans lesquels V^š a la forme impérative.

Quant au deuxième échantillon, il dispose de 46 énoncés attestant la présence de V^v.

Ces deux verbes, objet de notre étude, appartiennent à deux langues différentes. D'un côté, l'arabe algérois, dialecte pratiqué par la majorité des Algérois, et d'un autre, le français standard, langue jouissant « d'un statut particulier, voire privilégié par rapport aux autres langues étrangères »³⁵.

Les verbes en question sont observés dans une pratique discursive bilingue et unissent ces deux langues dans ce que nous désignons « le discours mixte algérois » (DMA) sous forme d'énoncés mixtes comprenant à la fois des lexèmes de l'arabe algérois et des lexèmes du français.

Nous proposons de définir le discours mixte algérois (DMA) comme suit : « Par discours mixte algérois (DMA), nous entendons parler de la coexistence de deux langues appartenant à deux systèmes distincts : l'arabe algérois et le français dans une même séquence verbale en situation de contact ».

Ce phénomène de mélange des langues que nous observons est défini par Pénélope Gardner-Chloros comme « un mode de parler où l'on change fréquemment de variété, c'est le discours mixte ou code-switched discourse »³⁶. Ce même comportement

³⁵ Asselah-Rahal, S. (2004). Plurilinguisme et migration. Paris : L'Harmattan. p. 27.

³⁶ Gardner-Chloros, P. (1983). Code-switching : Approches principales et perspectives. In : La linguistique, vol.19, fasc.2. Paris : PUF. p.25

linguistique est décrit par Grosjean comme « le passage momentané, mais complet d'une langue à l'autre pour la durée d'un mot, d'un syntagme, d'une ou de plusieurs phrases »³⁷.

Après avoir décrit notre corpus et justifié notre choix posé sur de la matière authentique saisie sur le vif, par opposition aux exemples construits, nous étayons, dans ce qui suit, les moyens déployés pour recueillir nos données empiriques, suivies de la méthode de segmentation et de transcription du corpus et enfin nous exposons le cadre de notre méthodologie d'analyse.

2.1.5. Constitution du corpus

À l'heure actuelle, en Algérie comme à l'étranger, on ne dispose pas, pour le parler algérois en général ou pour le discours mixte algérois DMA, d'un corpus de référence. C'est pourquoi nous avons opté pour la collecte des données par nous même dans la région d'Alger. Nous avons mis au point une méthode qui consiste à définir des paramètres sociologiques permettant de sélectionner des locuteurs susceptibles de produire du discours mixte. Nous avons également fait appel à la technique des *notes à la volée* pour cueillir nos énoncés.

2.1.5.1. Paramètres sociologiques

Il est en effet patent que le discours mixte (DMA) ne se pratique pas chez tous les Algérois, c'est pourquoi nous avons décidé de recourir aux paramètres sociologiques afin de cibler le type de locuteurs répondant aux objectifs de notre recherche.

Nous avons fait appel à trois critères pour sélectionner nos locuteurs : l'âge, le sexe et les langues présentes en contexte familial. L'un de ces paramètres pris isolément ne peut permettre de prédire une manifestation du discours mixte, mais la présence et le rapport entre ces trois variables le pourraient.

Notre choix méthodologique s'est dévolu à ces variables pour les raisons qui suivent :

- recueillir des énoncés du DMA de locuteurs possédants un niveau de compétence et un comportement langagier plus ou moins égal envers chacune des deux langues en présence ;
- augmenter les chances d'apparition de cette pratique du mélange des langues ;

³⁷ Grosjean, F. (2003). Le bilinguisme et le biculturalisme : Essai de définition. In : Le bilinguisme aujourd'hui et demain. Paris : CTNERHI. p.29

- nous supposons, aussi, l'existence d'un lien entre ces variables et le phénomène du parler bilingue, dont nous laissons à nos amis sociolinguistes le soin de le vérifier.

Bien que ces facteurs sociologiques ne soient que des éléments périphériques pour la pertinence de notre recherche et que le rôle joué par ces paramètres soit direct ou indirect dans le fonctionnement du discours mixte, nous les avons pris en considération pour des raisons pratiques et une fiabilité méthodologique.

2.1.5.1.1. L'âge

Nous avons choisi cette variable, car nous sommes convaincus que l'âge des locuteurs a une incidence manifeste sur la fréquence du discours mixte. Nous avons, pour cela, sélectionné la catégorie des jeunes 20-30 ans. C'est une tranche d'âge qui nous semble assez homogène, car ses locuteurs partagent généralement les mêmes préoccupations.

2.1.5.1.2. Le sexe

La plupart de nos locuteurs sont du sexe féminin, car comme en témoignent les travaux de N. Barillot sur le discours mixte arabe marocain/français³⁸, il semblerait que les femmes sont plus sensibles à cette pratique du discours mixte que les hommes.

Elle souligne aussi que le sexe des interlocuteurs est un facteur prépondérant pour cette pratique du mélange des langues : « Ce paramètre est souvent déterminant surtout dans les pays méditerranéens. Une fille ne parle pas de la même façon à une fille et à un garçon. La pratique du CS³⁹ sera plus courante entre interlocuteurs du même sexe. Dans le cas contraire, c'est plus souvent le français qui sera utilisé »⁴⁰.

2.1.5.1.3. Les langues présentes en contexte familial

Nous avons également et finalement opté pour des locuteurs dont le français et l'arabe algérois appartiennent à des usages quotidiens et se pratiquent mutuellement dans le cercle familial. Nous voulions de locuteurs nés dans un bain linguistique

³⁸ Barillot, N. (2002). Codeswitching arabe marocain/français : Remarques générales et aspect prosodique. In : C. Canut et D. Caubet (éds.). Comment les langues se mélangent : Codeswitching en francophonie. Paris : L'Harmattan. p. 119-134.

³⁹ CS : abréviation utilisée pour désigner le codeswitching.

⁴⁰ Barillot, N. *op. cit.*, p. 121.

bilingue, voire plurilingue. Certains de nos locuteurs parlent couramment plus de trois langues : l'arabe algérois, le kabyle, le français standard et l'anglais.

2.1.6. Conclusion partielle

Tranche d'âge située entre 20 et 30 ans, sexe féminin, présence et pratiques quotidiennes en milieu familial de ces langues ; ces facteurs disposés ensemble, doivent forcément exercer une influence sur le parler bilingue et donc sur sa structure.

À cela, il faudra ajouter d'autres paramètres sociolinguistiques, mais il est évident que les variables décrites supra ont un impact conséquent sur le fonctionnement du discours mixte en général et sur le DMA en particulier.

2.2. Précautions méthodologiques

Notre recherche porte sur les verbes de perception visuelle (VPV) dans les usages langagiers mixtes de locuteurs algérois, produits au cours de conversations spontanées. Cette spontanéité que nous ciblons revêt un enjeu crucial pour notre étude et requiert une prudence méthodologique.

Pour répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés, nous ne pouvons ignorer le décalage qui existe entre : comment parlent les gens quand ils sont observés et comment parlent-ils réellement en situation ordinaire et spontanée ? Afin de résoudre cette difficulté, nous avons décidé de dissimuler l'objet de notre étude à nos locuteurs et d'observer cet objet « les verbes de perception visuelle » (VPV) à leur insu.

Autrement dit, il s'agissait de franchir l'obstacle du *paradoxe de l'observateur*. Ce principe de précaution élémentaire consiste à tenter de n'exercer aucune influence sur les pratiques langagières des locuteurs et de saisir la réalité des usages algérois en dehors de tout effet ou jugement personnels. À ce sujet, Labov considère que :

« Le but de la recherche linguistique au sein de la communauté est de découvrir comment les gens parlent quand on ne les observe pas systématiquement ; mais la seule façon d'y parvenir est de les observer systématiquement »⁴¹.

Nous avons alors entrepris d'observer ces usagers, tel qu'on peut les observer par les méthodes ordinaires d'enregistrements. Toutefois, nous nous sommes aperçus qu'il est impossible de recueillir des énoncés, à la fois, mixtes et attestant la présence de V^h et de

⁴¹ Labov, W. (1976). Sociolinguistique. Paris: Éditions de Minuit. p.290.

Vv en une période de temps relativement courte vue l'imprévisibilité de leur production due à nos locuteurs qui méconnaissaient l'objet de notre étude.

Nous avons abandonné cette méthode d'enregistrement des données au profit du carnet et du stylo ou, parfois même, du téléphone, en prétendant écrire un message pour ne point désagréger nos locuteurs ou les mettre mal à l'aise lors de nos sorties, par exemple, en marchant ou dans le bus en leur compagnie.

Notre démarche a donc consisté, dès les premiers jours, à user de la méthode d'observation directe et participante et à noter les énoncés *in vivo* au fur et à mesure de leurs apparitions.

Nos locuteurs savaient qu'ils étaient observés sans connaître le réel objet de l'étude. Pour notre part, il s'agissait d'intervenir de temps en temps pour favoriser l'usage du discours mixte lorsque nos locuteurs parlaient exclusivement en arabe algérois ou en français. Cette méthode est un mode d'accès aux réels usages des Algérois sans influences subjectives.

2.3. Modes de recueil des données orales

La complexité de notre recherche réside dans la difficulté de collecte de notre corpus. Nos énoncés devaient attester, à la fois, la présence de deux unités verbales appartenant à deux langues distinctes, se manifestant en parler bilingue et sans la divulgation à nos locuteurs de l'objet de notre recherche. Il était très difficile de prédire la manifestation de ces énoncés. Pour y remédier et éviter de tomber dans des discours qui s'éloignent de notre objet de recherche, nous avons adopté la méthode de recueil des *notes à la volée*.

Il est en effet clair que le mode de recueil des données empiriques découle de l'objectif établi par l'étude. Selon les termes d'Edgar Morin :

« Les méthodologies sont des guides à priori qui programment les recherches, alors que la méthode qui se dégage de notre cheminement sera une aide à la stratégie (laquelle comprendra, certes, des segments programmés, c'est-à-dire méthodologiques, mais comportera nécessairement de la découverte et de l'innovation). Le but de la méthode est d'aider à penser par soi même pour répondre aux défis de la complexité des problèmes »⁴².

⁴² Morin, E. (1991). La méthode, Vol n°4. Paris : Seuil. p. 27.

2.3.1. Technique des notes à la volée

La technique des *notes à la volée* est un mode de recueil de données empiriques notées au moment de leur apparition. Cette méthode est largement employée dans les enquêtes ethnographiques. Nombreux sont les chercheurs, comme : Gasquet-Cyrus et Priego-Valverde, qui l'ont adopté pour la collecte des données authentiques pour les besoins de leurs travaux.

Dans son étude sur les manifestations de l'humour, Gasquet-Cyrus, a employé cette technique, afin de recueillir des énoncés saisis sur le vif. Il propose de la définir comme un mode qui consiste : « à “enregistrer” d'oreille des énoncés courts pour les retranscrire dans l'instant immédiat qui suit leur énonciation »⁴³.

Quant à son origine, il considère que : « La prise de notes était d'ailleurs le seul moyen pour les linguistes d'avant l'ère du magnétophone de recueillir des données sur l'usage du langage oral »⁴⁴. Gasquet-Cyrus affirme que cette technique occupe une place prépondérante dans le déploiement de la méthode de l'« observation participante » et rajoute qu'« Elle est souvent présentée comme une solution au fameux paradoxe de l'observateur rendu célèbre par Labov »⁴⁵.

Gasquet-Cyrus cite les partisans de ce mode de recueil : « En vue d'étudier convenablement le langage, Bally (1952 [1913]) préconisait la collecte d'énoncés “spontanés”, expressifs, saisis “sur le vif”, à l'insu des locuteurs. C'est aussi grâce à ce moyen que Brun parvint à dresser non seulement une description du français de Marseille, mais aussi à décrire dans le détail le fonctionnement du bilinguisme chez les Provençaux (cf. Gasquet-Cyrus 2000b). Plus récemment, C. Juillard (1999 : 113) explique qu'elle aussi a procédé, entre autres, à partir d'“observations directes et notations sur le vif” pour son enquête à Ziguinchor (Juillard 1995) »⁴⁶.

Dans la même lignée, Priego-Valverde⁴⁷ mentionne que certains de ses exemples ont été recueillis par l'usage de cette technique.

⁴³ Gasquet-Cyrus, M. (2004). Pratiques et représentations de l'humour verbal : Etude sociolinguistique du cas marseillais. Thèse de doctorat, dirigée par J-L. Calvet. Aix-en-Provence : Université de Provence. p.182.

⁴⁴ *Ibid.*, p.187.

⁴⁵ *Ibid.*, p.188.

⁴⁶ Gasquet-Cyrus, M. *op. cit.*, p. 187.

⁴⁷ Priego-Valverde, B. (1999). L'humour dans les interactions conversationnelles : Jeux et enjeux. Thèse de doctorat, dirigée par R. Vion. Aix-en-Provence : Université de Provence. p.275.

2.3.2. Segmentation du corpus

Notre segmentation des caractéristiques verbales se présente sous la forme d'une représentation indiquant pour chaque élément la base verbale et les indices de personnes. Chaque composant de la forme verbale est séparé à l'aide d'un tiret. Le point de départ de notre segmentation est Boucherit qui indique qu' : « à une base verbale (...) sont affixés des indices de personnes⁴⁸ ». Cette représentation ainsi faite guide notre analyse qui vise à reconnaître les parties du discours mis en scène dans les énoncés du DMA.

Comme le montre l'exemple suivant de segmentation du verbe V^s à la forme inaccomplie :

[y — ^huf — u] :

[indice de personne sujet — base verbale — indice de personne objet]

L'unité lexicale est partagée entre base verbale et indices de personnes.

Dans le contexte de l'arabe algérois, ces indices de personnes se rapportent aux parties du discours : sujet et objet. Afin de reconnaître ces parties, Boucherit nous renvoie à l'ordre des éléments de la forme verbale : « Lorsque les indices de personne représentent le pronom personnel sujet sont préfixés (...) ; préfixés-suffixés (...) ou suffixés (...). Lorsqu'ils sont en fonction objet, ils sont toujours suffixés au syntagme verbal »⁴⁹.

2.3.3. Mode de transcription

Afin de transcrire notre corpus et d'en faciliter la lecture, nous avons adopté un mode de transcription qui respecte l'orthographe pour traiter les segments apparus en français. Quant à l'arabe algérois, les conventions de transcription figurent en annexe.

Nous avons omis de transcrire les unités suprasegmentales pour des raisons de non-pertinence pour notre recherche. En effet, les spécificités du non verbal n'ont aucune incidence sur notre analyse puisque notre objectif est de déterminer des mécanismes syntaxiques.

⁴⁸ Boucherit, A. (2002). L'arabe parlé à Alger : Aspects sociolinguistique et énonciatifs. Paris : Peeters. p.56.

⁴⁹ Boucherit, A. *op. cit.*, p.56.

Le code-switching est signalé dans les énoncés recueillis à travers le changement de style de police : le gras est désormais consacré à l'arabe algérois et le normal pour le français.

2.3.4. Méthodologie d'analyse

Notre méthode d'analyse est construite à partir du cadre méthodologique du Laboratoire de Linguistique informatique (LLI), afin d'analyser des énoncés attestant la présence des deux unités verbales V \hat{s} et Vv en DMA. Nous traitons notre corpus et appliquons à nos énoncés un certain nombre d'examen destinés à identifier la multitude d'emplois des verbes en question, leurs schémas d'arguments et ce faisant affirmer ou infirmer nos hypothèses.

Notre méthode consiste d'abord à distinguer les énoncés en fonction de la langue dont laquelle est émis le verbe de perception visuelle. Nous avons alors deux échantillons : les énoncés du verbe — *šâf* — et les énoncés du verbe — *voir* —.

Chacun des deux échantillons est, lui aussi, trié selon le principe des distributions attestées des verbes. Ce principe consiste à les classer suivant l'élément qui apparaît dans le contexte gauche et dans le contexte droit du verbe.

Après avoir classé les distributions, notre méthode aura pour tâche une première analyse qui vise à reconnaître les parties du discours des énoncés du DMA afin de déterminer les concepts et phénomènes prioritaires dans l'analyse en fonction du cadre formel des *classes d'objets*.

Nous procédons par la suite à la distinction entre arguments et circonstants de notre corpus. Nous appliquons sur nos énoncés les deux tests « la mobilité » et la « suppressibilité ». La description consiste à distinguer les éléments obligatoires non mobiles et non suppressibles, des éléments circonstanciels mobiles et suppressibles. Nous appliquons également le test de la question à fin de déterminer les arguments et leurs fonctions.

L'étape suivante s'articule sur les concepts de Gaston Gross afin de décrire les propriétés configurationnelles des verbes V \hat{s} et Vv. L'analyse consiste à définir le nombre d'arguments des verbes, leur nature et leurs classes d'objets en DMA.

Pour procéder à la reconnaissance de l'ordre des arguments du verbe, 0, 1, 2 sont des indices numériques renvoyant aux différentes positions qu'occupent les éléments nominaux dans un énoncé. Ainsi, N0 est le premier argument que sélectionne le verbe.

Nous ne manquons pas de mettre à profit notre sentiment de locuteur natif et notre vécu linguistique pour déterminer l'acceptabilité des énoncés après leur avoir fait subir

des transformations syntaxiques pour déceler le fonctionnement syntaxique des verbes en question.

CHAPITRE III : ANALYSE MORPHOLOGIQUE DU VERBE

3.1. Analyse morphologique du verbe voir (Vv)

Les travaux de Grezka⁵⁰ sur les verbes de perception visuelle (VPV) comportent une description détaillée et complète du mode de structuration morphologique du verbe voir (Vv) en français standard, c'est pourquoi, nous avons omis, dans notre travail de recherche, de procéder à la description de ses formes puisqu'elles demeurent fixes et authentiques à celles rencontrées dans notre corpus du DMA.

3.2. Analyse morphologique du verbe — šāf — (Vš)

Dans ce qui suit, nous ferons la description du système verbal de l'arabe moderne en général et des formes verbales du verbe — šāf — (Vš) en particulier. Nous transposons l'application des structures et des règles de fonctionnement du système arabe sur Vš, pour en déterminer ses différentes formes morphologiques.

3.2.1. Méthode d'analyse

Malgré l'écart qui existe entre l'arabe moderne et l'arabe algérois, notre méthode d'analyse prend appui sur les acquis de la linguistique de tradition arabe et sous l'examen des anciennes théories de grammairiens arabes. Dans ce cas, nous faisons appel aux concepts du *tasrîf*.

Notre choix de méthode d'analyse est éminemment motivé par l'intérêt que porte le *tasrîf* au mot et dont l'objet est de nature purement formelle. Cette caractéristique intrinsèque correspond à notre objet d'étude qui est une entité verbale dont nous souhaitons dévoiler les formes. Nous empruntons les outils d'analyses du *tasrîf* qui prennent en charge la composante morphologique dont il est question dans ce chapitre.

3.2.2. Particularités du système verbal arabe

L'organisation du système verbal de l'arabe est particulière, et incontestablement, elle s'oppose au système verbal du français, et ce malgré la présence de quelques correspondances.

Le fonctionnement distinct de ces deux langues éloignées réside dans « la complexité des systèmes verbaux et de leurs annexes : systèmes temporel, aspectuel, modal et autres, ainsi que la diversité des “tournures”, des “outils” et des marques linguistiques

⁵⁰ Grezka, A. (2009). La polysémie des verbes de perception visuelle. Paris : L'Harmattan.

entrant dans l'expression de l'antériorité, de la simultanéité, de la concomitance, de l'action induite, de la condition, etc. »⁵¹.

Notre étude ne prendra en compte que les traits pertinents à notre analyse, en l'occurrence les particularités temporelles du passé, présent et futur correspondants aux trois moments du récit de l'arabe moderne : antérieur, concomitant et ultérieur.

3.2.3. Structure des formes verbales

Une forme verbale de l'arabe se structure en base verbale associée aux indices de personnes. Les marques portées par la forme verbale comportent : les marques de personnes, de nombre et de genre.

Pour une meilleure lisibilité de l'organisation interne de V^ê, nous séparons à l'aide d'un tiret la base verbale des indices de personnes et présentons ses différentes structures morphologiques sous forme de tableaux.

3.2.3.1. La base verbale

Pour extraire les différents types de bases verbales de V^ê, nous isolons les indices de personnes des formes verbales à l'aide d'un tiret en prenant pour modèle les travaux de Boucherit⁵².

À ce niveau d'analyse, nous avons dégagé quatre configurations de base verbale. Ces formes se dévoilent dans le tableau ci-dessous :

Type 01	êuf
Type 02	êaf
Type 03	êâf
Type 04	êâyf

⁵¹ Abi Aad, A. (2001). Le système verbal de l'arabe comparé au français : Énonciation et pragmatique. Paris : Maisonneuve & Larose. p.08

⁵² Boucherit, A. (2002). L'arabe parlé à Alger : Aspects sociolinguistique et énonciatifs. Paris : Peeters.

3.2.3.2. Les indices de personnes

Les indices de personnes associés aux formes verbales de V \hat{s} renferment deux fonctions distinctes : la fonction « sujet » et la fonction « objet ». Ces fonctions sont déterminées par la position qu'occupent ces indices dans le syntagme verbal.

Bien évidemment, dans ce cas précis, lorsque l'indice de personne a pour fonction « sujet », il sera disposé comme suit :

- préfixé à la base verbale : [t -] dans [t - \hat{s} uf - \emptyset]
Tu — Tu — vois — m
- préfixé-suffixé à la base verbale : [n -] dans [n — \hat{s} uf — u]
Nous — Nous — voyons — pl
- suffixé : [- na] dans [\hat{s} af - na]
- nous vu — nous/pl

D'autre part, lorsque l'indice a pour fonction « objet » dans le syntagme verbal, il sera :

- suffixé : [- u] dans [\hat{s} af - t - u]
- il vu — elle/fem — il

Par le biais des illustrations ci-dessus, nous examinons, dans le tableau qui suit, les indices de personnes à partir des configurations de bases verbales dégagées de V \hat{s} .

3.2.3.3. Analyse de la forme [- \hat{s} uf -]

Personne	Lexème verbal	Indice préfixé	Indice suffixé
1.sg	n — \hat{s} uf — \emptyset je — vois — sg. m/f	n -	- \emptyset
1.pl	n — \hat{s} uf — u nous — voyons — pl	n -	- u
2.sg. m	t — \hat{s} uf — \emptyset tu — vois — sg. m	t -	- \emptyset
2.sg.f	t — \hat{s} uf — i tu — vois — f	t -	- i
2.pl.	t - \hat{s} uf — u	t -	- u

	vous — voyez — pl		
3.sg.m	y — $\hat{\text{suf}}$ — \emptyset il — voit — sg. m	y –	– \emptyset
3.sg.f	t — $\hat{\text{suf}}$ — \emptyset elle — voit — sg. f	t –	– \emptyset
3.pl	y — $\hat{\text{suf}}$ — u ils/elles — voient — pl	y –	– u

Nous constatons que la forme verbale [– $\hat{\text{suf}}$ –] ne comporte pas d’indice suffixé à la 1^{re} personne du singulier, à la 2^e personne du singulier masculin, à la 3^e personne du singulier masculin et féminin à la fois.

3.2.3.4. Analyse de la forme [– $\hat{\text{saf}}$ –]

Personne	Lexème verbal	Indice préfixé	Indice suffixé
1.sg	$\hat{\text{saf}}$ — t vois — je. m/f	non relevant	– t
1.pl	$\hat{\text{saf}}$ – na voyons – nous	non relevant	– na
2.sg.m	$\hat{\text{saf}}$ — t vois — tu/m	non relevant	– t
2.sg.f	$\hat{\text{saf}}$ – ti vois – tu/f	non relevant	– ti
2.pl.	$\hat{\text{saf}}$ — tu voyez — vous	non relevant	– tu
3.sg.m	forme non attestée		
3.sg.f	forme non attestée		
3.pl	forme non attestée		

Quant à la forme [– $\hat{\text{saf}}$ –], elle n’admet point d’indice préfixé et manifestement n’est pas attestée à la 3^e personne du singulier et du pluriel.

3.2.3.5. Analyse de la forme [- šāf -] :

Personne	Lexème verbal	Indice préfixé	Indice suffixé
1.sg	forme non attestée		
1.pl	forme non attestée		
2.sg.m	forme non attestée		
2.sg.f	forme non attestée		
2.pl.	forme non attestée		
3.sg.m	šāf — Ø voit — il	non relevant	– Ø
3.sg.f	šāf – at voit – elle	non relevant	– at
3.pl	šāf — u voient — ils/elles	non relevant	– u

Nous remarquons que la forme [- šāf -] est absolument absente à : la 1^{re} personne du singulier, 1^{re} personne du pluriel, 2^e personne du singulier et 2^e personne du pluriel. Aussi, nous observons qu'elle n'admet pas d'indices de personne préfixés.

3.2.3.6. Analyse de la forme [- šāyf -]

Personne	Lexème verbal	Indice préfixé	Indice suffixé
1.sg.m	šāyf — Ø vois — je/m	non relevant	– Ø
1.sg.f	šāyf – a vois — je/f	non relevant	– a
1.pl	šāyf – in voyons – nous	non relevant	– in
2.sg.m	šāyf — Ø vois — tu/m	non relevant	– Ø
2.sg.f	šāyf – a vois — tu/f	non relevant	– a

2.pl.	šāyf – in voyez – vous	non relevant	– in
3.sg.m	šāyf — Ø voit — il	non relevant	– Ø
3.sg.f	šāyf – a voit — elle	non relevant	– a
3.pl	šāyf – in voient – ils/elles	non relevant	– in

À partir de la forme [– šāyf –], nous n’avons pas pu relever d’indice préfixé, et ce à toutes les personnes du singulier et du pluriel. Il est impératif de noter que cette forme est une forme complexe conjuguée avec la particule **ra** —⁵³.

3.2.4. La notion de *wazn* ou de *schème*

Le système verbal de l’arabe dialectal est un système flexionnel, formé par dérivation sur la base d’un ensemble limité de *wazn*⁵⁴.

Cette notion, reprise par le terme *schème* chez les orientalistes, désigne chez les grammairiens arabes « la représentation morphologique qui consiste à substituer à une forme lexicale donnée une forme abstraite à caractère formel sans charge sémantique particulière »⁵⁵.

Ce concept purement théorique (et formel), non segmental, est constitué de consonnes et de voyelles qui servent à représenter la structure des unités lexicales à l’aide de notation « CV » : C pour consonne et V pour voyelle.

3.2.5. La notion d’*asl* ou de *racine*

Les unités lexicales de l’arabe sont formées par dérivation flexionnelle. Nous ne pouvons dans ce cas parler de radical, mais de racine.

Comme l’affirme Fleisch :

« Nous utilisons en français un radical qui a été dit stable [...]. Pour constituer des mots, nous allongeons ce radical, soit par l’avant

⁵³ Pour une détaillée de la particule **ra-**, consulter les travaux de Boucherit (2006).

⁵⁴ Notion admise chez les grammairiens arabes et synonyme de schème.

⁵⁵ Mokhlis, H. (1997). *Théorie du Tasrîf et traitement du lexique chez les grammairiens arabes*. Frankfurt : Peter Lang. p.49

“préfixes”, soit par l’arrière “suffixes”. L’arabe part d’une racine, carcasse consonantique, sorte de squelette qui prend différents corps par l’introduction des voyelles »⁵⁶.

Pour former donc des unités lexicales, l’arabe fait appel à une racine définie comme un ensemble constant de consonnes, qu’on moule selon les différentes structures de schèmes.

Ainsi, les verbes — kataba — et — la Σ iba- de l’arabe moderne se déploie comme suit :

Racine	Schème	Lexème
[k-t-b] ⁵⁷ C1-C2-C3	fā Σ il CVCVC	kā-ti-b C1V-C2V-C3
[l- Σ -b] C1-C2-C3	taf Σ alu CVCCVCV	ta-l- Σ a-bu CVC1C2VC3V

Après examen de notre corpus du DMA, nous avons relevé les bases verbales suivantes :

V \hat{s} : [šuf] ; [šaf] ; [šāf] ; [šāyf].

Nous remarquons que ces 4 types de bases verbales de V \hat{s} comportent des régularités. Autrement dit, ces bases partagent les constantes consonantiques suivantes : [š] et [f] et représentent le « squelette consonantique »⁵⁸ de V \hat{s} .

Subséquentement, la racine de V \hat{s} [š-f] s’étend soit à gauche, soit à droite pour former des lexèmes comme illustrés ci-dessous :

Lexème	Type de base verbale	Forme de V \hat{s}	n° de l’énoncé
[t — šuf — Ø]	Type 01	Préfixée (inaccompli)	01
[ra — ni šāyf —	Type 04	Complexe	02

⁵⁶ Fleisch, H. (1961). Traité de philologie arabe, vol 1. Beyrouth : Imprimerie catholique. p. 249

⁵⁷ La racine [k-t-b] du verbe -kataba- correspond à la racine [f- Σ -l] des schèmes prédéfinis.

⁵⁸ Dénomination empruntée à Abi Aad, A. (2001). Le système verbal de l’arabe comparé au français : Enonciation et pragmatique. Paris : Maisonneuve & Larose. p. 86

Ø]			
[šāf – u]	Type 03	Suffixée (accompli)	15
[šaf – ti]	Type 02	Suffixée (accompli)	01
[šāf – ha]	Type 03	Suffixée (accompli)	02

À présent, nous abordons un autre point permettant d'affiner l'analyse de ces formes et d'en extraire la structure interne.

3.2.6. L'aspect verbal

La grille de lecture que nous proposons, ci-dessous, schématise notre analyse et correspond aux données du système arabe selon la distinction aspectuelle. Selon Abi Aad, l'aspect indique « une caractéristique du procès exprimé par la forme verbale et opposant l'achèvement ou non-achèvement du procès »⁵⁹.

Le verbe arabe, comparé au français, a la particularité de ne point comporter de marque temporelle dans sa forme. Aucun morphème ne lui est adjoint pour indiquer le temps.

Comme l'affirme Cohen : « Les formes verbales de l'arabe ne paraissent pas déterminées par le temps [...], puisque chacune des trois époques (passe, présent, futur) se trouve couverte par deux formes »⁶⁰. Les relations temporelles sont exprimées différemment, à travers les formes verbales : accompli et inaccompli et sous forme de particules.

En somme, le temps est manifesté par des unités linguistiques spécifiques qui viennent s'additionner à l'aspect pour mieux préciser le temps dont il s'agit.

3.2.6.1. L'opposition aspectuelle : inaccompli et accompli

L'arabe moderne étant conçu par les arabisants comme un système binaire dont l'opposition « ne se manifeste pas comme une opposition entre deux marques, mais

⁵⁹ Abi Aad, A. *op. cit.*, p.173

⁶⁰ Cohen, D. (1989). *L'aspect verbal*. Paris : PUF. p.12

entre une forme marquée et une forme neutre »⁶¹. Ces deux formes sont fondées par la notion d'achèvement et se manifestent sous les schèmes suivants :

fa Σ ala	accompli (action achevée).
yaf Σ alu	inaccompli (action inachevée)

Il est évident que la tradition arabe décrit le verbe, sous ces deux formes exprimant le procès, en contraste avec le français dont les marques chapeautent la diversité des traits temporels.

Dans le tableau qui suit, nous illustrons l'opposition accompli/inaccompli des formes verbales du procès **šāf** de l'Algérois, que nous transposons par la suite sur son correspondant en français, le verbe voir Vv :

3.2.6.1.1. Opposition accompli/inaccompli V šāf :

Temps / Aspect	Passé	Non passé
Accompli	– šāf —	----
Inaccompli	----	y-šuf —

3.2.6.1.2. Opposition accompli/inaccompli V voir :

Temps / Aspect	Présent	Passé	Futur
Accompli	– a vu (passé composé)	– avait vu (plus que parfait) — eut vu (passé antérieur)	– aura vu (futur antérieur)
Inaccompli	– voit (présent)	– voyait (imparfait) – vit (passé simple)	– verra (futur simple)

3.2.7. Les formes verbales simples :

Nous avons dégagé, ci-dessus les deux formes verbales du V^š : – **šāf** — (accompli) et **y-šuf** — (inaccompli), dites formes simples et qui se distinguent par l'état du procès.

⁶¹ Abi Aad, A. *op. cit.*, p.85

Dans les tableaux ci-dessous, nous articulons les différentes configurations du V^ê à partir des pronoms personnels :

3.2.7.1. Conjugaison du V^ê — inaccompli :

Verbe Pronom Personnel	– šāf —
1.sg	n — šuf
1.pl	n — šuf — u
2.sg.m	t — šuf
2.sg.f	t — šuf — i
2.pl.	t — šuf — u
3.sg.m	y — šuf
3.sg.f	t — šuf
3.pl.	y — šuf — u

3.2.7.2. Conjugaison du V^ê — accompli :

Verbe Pronom Personnel	– šāf —
1.sg	– šaf – t
1.pl	– šaf – na
2.sg.m	– šaf – t
2.sg.f	– šaf – ti
2.pl.	– šaf – tu
3.sg.m	– šāf —
3.sg.f	– šāfa – t
3.pl.	– šāf – u

L'expression du temps en arabe se fait à l'aide de l'opposition accompli/inaccompli, mais aussi à travers l'adjonction de particules et d'auxiliaires exprimant le temps, produisant ainsi des formes verbales composées.

En réalité, les formes complexes sont construites à partir de formes verbales simples combinées à des particules portant une marque temporelle, telle la particule **ra** —⁶². Les formes verbales qui composent les formes complexes de notre corpus sont les deux formes : *šāyf* — et *y-šuf* —.

3.2.8. L'impératif

Nous tenons à signaler que la figure injonctive de l'arabe moderne requiert un traitement morphologique spécial qui consiste à additionner une forme non marquée « soukoun » à une forme verbale dérivée de l'inaccompli.

Prenons par exemple le verbe « **kataba** » à l'impératif, comparé aux deux autres formes verbales :

Impératif	Accompli	Inaccompli
u-ktub —°	– katab-a	ya-ktub-u

Quant au verbe — **šāf** — de l'arabe algérois, à l'impératif, il se manifeste différemment du verbe — kataba — de l'arabe moderne et ne se conjugue qu'à la deuxième personne du singulier (masculin/féminin) et du pluriel.

3.2.8.1. Les formes du V^š à l'impératif :

Verbe Pronom personnel	– šāf —
2.sg.m.	– šuf – Ø
2.sg.f.	– šuf – i
2.pl.	– šuf – u

Le verbe V^š à l'impératif se conjugue exclusivement avec : la 2^e personne du singulier et la 2^e personne du pluriel. Nous notons que V^š n'a, dans ce cas précis, qu'une seule forme — šuf — et n'accepte que les indices de personne suffixés.

⁶² Voir à ce sujet les travaux détaillés de Boucherit (2006).

3.3. Conclusion

Le système temporel du français s'organise différemment de l'arabe algérien. Le verbe voir V_v, tous comme la totalité des verbes français, porte des marques temporelles, manifestées sous forme de morphèmes, adjoints à la base du verbe. Il présente des formes distinctives exprimant les trois moments du temps : passé, présent et futur.

À l'opposé, le verbe — *šāf* — exprime l'aspect, le mode et le temps, par ses deux formes simples — *šāf* — et *y-šuf* — et aussi par sa forme complexe *ra-h-y-šuf* —.

Dans ce chapitre, nous avons dégagé les quatre configurations morphologiques de V_s : [*šuf*] ; [*šaf*] ; [*šāf*] ; [*šāyf*]. Nous avons décrit ces formes en termes d'indices de personne préfixés et suffixés afin de déterminer leurs fonctions selon qu'ils soient « sujet » ou « objet » du verbe V_s.

Nous avons, en parallèle, observé que certaines formes de V_s sont non attestées et dans certains cas, n'admettent pas d'indice préfixé ou suffixé lorsqu'elles sont employées à certaines personnes.

CHAPITRE IV : PROPRIÉTÉS CONFIGURATIONNELLES ET CLASSES D'OBJETS

4.0. Introduction :

Dans ce chapitre, nous analysons les propriétés configurationnelles du Vv et du V \hat{s} . Nous identifions leurs propriétés linguistiques, en l'occurrence, les propriétés structurelles et les propriétés distributionnelles. Nous établissons par la suite les classes sémantiques correspondant à chaque emploi des verbes dans le but de déterminer leur mode de fonctionnement en DMA.

Dans un premier temps, nous présentons les notions et tests qu'on a choisis d'appliquer sur notre corpus. Nous illustrons, par la suite, ces concepts sur le verbe « mélanger » présent dans des énoncés du français standard que nous avons construits pour représenter nos analyses. Et enfin, nous reproduisons les tests sur les énoncés de notre corpus du DMA.

4.1. Propriétés configurationnelles

4.1.1. Nombre d'arguments :

L'une des difficultés rencontrées dans notre corpus est la détermination des arguments du verbe de ces circonstants. Sujet à controverses dans la littérature, la frontière entre les deux notions est difficile à tracer. L'argument est décrit comme un **prédicat de premier ordre** et le circonstant comme un **prédicat de second ordre**⁶³.

Pour les distinguer, J-P Boons, A. Guillet, C. Leclère, notent : « Une hypothèse naturelle est de considérer que les compléments les plus liés à un verbe sont ceux qui l'accompagnent toujours, c'est-à-dire qu'on ne peut omettre sans rendre la phrase inacceptable »⁶⁴.

Nous définissons donc, l'argument comme un constituant essentiel de la structure argumentale à position syntaxique déterminée. Par conséquent, on ne pourrait l'effacer ou le déplacer sans porter atteinte au sens de la phrase. Quant au circonstant, il est un élément non obligatoire et admet suppression et déplacement.

Gross ajoute une autre dimension à cette définition. La distinction entre arguments et circonstants est tributaire d'un prédicat. En termes plus clairs, un argument est induit par le sens du prédicat : « Nous dirons qu'un groupe nominal est un argument et non un

⁶³ Grezka, A. (2009). La polysémie des verbes de perception visuelle. Paris : L'Harmattan. p. 34

⁶⁴ Boons, J-P., Guillet, A., Leclère, C. (1976). La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives. Genève : Droz. p.192

circonstant, s'il est induit par le sens du prédicat. Ainsi dans : *Paul a acheté cette voiture à Jean pour mille euros*

Le complément pour mille euros est un argument et non un complément circonstanciel, malgré ce que dit la tradition, du fait que le verbe acheter implique la notion de prix »⁶⁵.

À fin d'illustrer notre propos, voici la phrase :

« Lydia mélange la préparation avec un batteur électrique »

Le verbe « mélanger », étant un verbe transitif, admet deux arguments essentiels. Dans son acception, « mélanger » appelle le trait spécifique « outil de mélange », dans ce cas, « batteur électrique » peut-être ou non spécifié dans la phrase. De ce fait, il est sujet à suppression et prend place de circonstant. Les arguments du verbe sont donc : « Lydia » et « la préparation », arguments non supprimables et non déplaçables.

Si l'on examine de plus près ces arguments et qu'on essaie de les déplacer, ou de les supprimer, on produirait alors des phrases agrammaticales :

→ * La préparation mélange Lydia

→ * **Lydia** mélange.

→ * Mélange la **préparation**.

L'absence du sujet ou du complément dans les deux dernières phrases produit des phrases senties comme inachevées et par conséquent agrammaticales. Bien que le dernier exemple soit acceptable et bien formé, il présente une modification sémantique de la phrase initiale. Le verbe « mélanger », dans ce contexte, ne représente pas de modalité injonctive.

Ainsi, « Lydia » prend la position de premier argument « sujet » <N0> ; « la préparation » prend la position de second argument « complément » <N1>.

Ces arguments, à position sujet et complément, répondent successivement aux questions suivantes :

QUI ? et QUE ? :

Qui mélange la préparation ?

→ « **Lydia** mélange la préparation »

N0 mélange la préparation

Que mélange Lydia ?

⁶⁵ Gross, G. (2008). Les classes d'objets. In: *Lalies*, n°28. p. 05-06.

→ « Lydia mélange **la préparation** »

Lydia mélange N1

Ainsi, le verbe « mélanger » a pour structure la forme suivante : N0 V N1

4.1.2. Nature des arguments

Pour identifier la nature des arguments du verbe « mélanger » par exemple, nous appliquons sur l'énoncé ci-dessus le test de la commutation. Ce test consiste à substituer une forme donnée à une forme sémantique initiale pour tester son acceptabilité dans l'énoncé et en déterminer sa nature sémantique. En termes plus clairs, une forme donnée devra correspondre à la forme initiale sur le plan sémantique.

Il existe différents types de substantifs ayant pour traits sémantiques : humain, animal, végétal, inanimé concret, inanimé abstrait, locatif, événement.

Ainsi, pour déterminer la nature du sujet N0 du verbe « mélanger », nous allons substituer d'autres formes au nom « Lydia » :

Lydia mélange la préparation

→ * **Le papier** mélange la préparation

→ **La petite fille** mélange la préparation

→ * **L'intuition** mélange la préparation

D'après le test de la commutation employé ci-dessus, il est clair que le verbe « mélanger » sélectionne un substantif de type « humain » pour premier argument N0, tels : « Lydia » et « la petite fille ».

Nous appliquons maintenant ce test pour déterminer la nature du complément N1 du verbe « mélanger » en remplaçant le substantif initial « préparation » par d'autres formes de substantifs :

Lydia mélange **la préparation**

→ * Lydia mélange **la maison**

→ Lydia mélange **les couleurs**

→ * Lydia mélange **la tristesse**

→ Lydia mélange **ses idées**

→ Lydia mélange **le sublime et le grotesque**

→ Lydia mélange **les dates**

→ Lydia mélange **les garçons et les filles**

Le second argument que sélectionne le verbe « mélanger » désigne différentes notions dues à la polysémie du verbe en question. La nature sémantique de N1 est de différentes formes. Dans l'un des exemples, il s'agit d'un substantif « concret » tel : « la préparation », dans un autre, de nom « humain » tel : « les garçons et les filles ». N1 indique aussi des entités abstraites telles : « le sublime et le grotesque » ou « ses idées » et parfois de l'ordre du concept tel : « les dates ».

Les formes sémantiques de N1 sont multiples et nécessitent un meilleur classement, un classement plus homogène qui peut rendre compte de la multiplicité des emplois du verbe « mélanger » ; c'est pourquoi nous avons recours à un autre critère de description, celui des « classes d'objets ».

4.1.3. Les classes d'objets

Comme étayé ci-dessus, le verbe « mélanger » est un verbe polysémique. Pour désambiguïser ces différentes acceptions, nous avons recours à la notion de classe d'objets que nous avons définie dans la partie théorique de ce présent travail.

Il s'agit, en réalité, de dresser une liste des compléments nominaux que sélectionne un prédicat et de les regrouper en classes sémantiques homogènes.

Ainsi, les compléments du verbe « mélanger » se déploient selon les classes suivantes :

- < humain > : < garçon, fille >
- < caractère > : < sublime, grotesque >
- < végétaux > : < fruits, légumes >
- < temps > : < dates, jours, mois >
- < représentation > : < idée, conception >

Le schéma d'arguments du verbe « mélanger » qui en résulte prend la forme ci-après et correspond aux différents emplois du verbe :

- mélanger/NO : hum/N1 : < humain >/
- mélanger/NO : hum/N1 : < représentation >/
- mélanger/NO : hum/N1 : < temps >/
- mélanger/NO : hum/N1 : < caractère >/
- mélanger/NO : hum/N1 : < végétaux >/

4.2. Propriétés configurationnelles de V \hat{s}

Dans ce qui suit, nous appliquons sur les énoncés attestant la présence du V \hat{s} les tests de la méthodologie des classes d'objets à fin de déterminer son mode de fonctionnement. Nous avons apposé ces tests sur les énoncés de notre corpus et avons dégagé les structures syntaxiques suivantes :

4.2.1. Structure : N0 V \hat{s} N1

- **t** — **ŝuf** — \emptyset l'indifférence (forme inaccomplie de V \hat{s})
- **ra** — **k t** — **ŝuf** — \emptyset l'indiscrétion **win t -di-k** (forme complexe de V \hat{s})
- **ŝuf** — **i** les efforts de ton mari (forme impérative de V \hat{s})
- **ŝaf** — **ti** la misère (forme accomplie de V \hat{s})

4.2.1.1. Les constantes

Cette structure comporte les régularités suivantes :

- V \hat{s} se révèle être le seul verbe de cette construction ;
- un seul élément élémentaire est rattaché à V \hat{s} dans son contexte droit ;
- le sujet a pour trait sémantique « humain » ;
- cette structure atteste la présence des quatre formes de V \hat{s} : inaccomplie, complexe, impérative et accomplie.

4.2.1.2. Analyse des propriétés syntaxico-sémantiques :

Le verbe V \hat{s} , étant de nature transitive, nécessite au minimum deux arguments : un sujet et un complément, notés respectivement N0 et N1.

4.2.1.2. 1. Test de l'effacement

Dans l'énoncé de la forme inaccomplie du V \hat{s} :

t — **ŝuf** l'indifférence

N0 V N1

→ * **t** — **ŝuf**.....

→ * ... — **ŝuf** l'indifférence

Test de la mobilité :

→ * l'indifférence **t — ſuf**

De ces tests, il en ressort que les éléments « **t —** » et « **l'indifférence** » sont obligatoires et dont l'effacement est impossible sans destruction du sens de l'énoncé. Ce sont des arguments non supprimables et non mobiles.

4.2.1.2. 2. Test de la question

Pour déterminer les fonctions sujet et compléments, le test de la question se formule différemment du Vv. En effet, le sujet répond à l'outil interrogatif **ſkun** ? Et le complément répond à l'outil interrogatif **wāſ** ?

Ainsi :

– **ſkun** y – ſuf l'indifférence ?

→ **t** – ſuf l'indifférence

– **wāſ** t – ſuf ?

→ t – ſuf **l'indifférence**

Le sujet N0 de cet énoncé est le pronom affixé « **t —** » et le complément N1 est « l'indifférence ».

Après avoir déterminé les arguments NO et N1 de Vſ dans les énoncés du type **N0 V N1**, nous allons, à présent, identifier les éléments obligatoires, de deuxième position, dans des structures différentes en conservant les mêmes tests.

4.2.1.2.3. Classes d'objets

Après analyse des quatre énoncés ci-dessus, relevé de notre corpus du DMA, il s'agit d'un verbe à emploi cognitif. Vſ se place dans le champ des opérations cognitives. L'objet de vision est saisi par l'esprit. Le sujet de vision comprend ou conçoit cet objet par un processus substantiel abstrait. Aussi, ces objets sont de nature abstraite tels : « l'indifférence », « l'indiscrétion », « la misère », « les efforts de ton mari ».

Vſ appartient à la classe de « intellection ». Cette classe regroupe toutes les opérations de perception saisies par l'intelligence « l'intellect », par opposition à l'imagination qui appartient à la classe de « représentation ».

Par contre, et dans d'autres énoncés, Vſ fait figure d'une perception visuelle. Dans le cadre de cette conception physiologique, l'objet de vision de Vſ est saisi directement par les yeux. Comme en témoigne l'énoncé ci-dessous, Vſ recouvre le champ de la perception visuelle :

y — **ſuf** — u le match de foot (forme inaccomplie de Vſ).

L'objet de cette perception « match de foot » est perçu de manière directe et ne s'impose pas au champ de vision du sujet « ils ». Ce dernier est maître de sa vision, son action est intentionnelle. Ainsi, V \hat{s} est, dans ce contexte, proche du verbe « regarder » et appartient à la classe de la « vision active ».

En accord avec cette structure, les formes du schéma d'arguments de V \hat{s} attestées dans notre corpus sont comme suit :

V \hat{s} /NO : hum/N1 : < perception cognitive > : < intellection >/

V \hat{s} /NO : hum/N1 : < perception physiologique > : < vision active >/

4.2.2. Structure : N0 V \hat{s} Prép N1 N2

– **t — $\hat{s}uf$ — \emptyset fi — h** la solution à ses problèmes (forme inaccomplie de V \hat{s})

– **ra — ni n — $\hat{s}uf$ — \emptyset f** ta chambre si elles y sont (forme complexe de V \hat{s})

– **$\hat{s}uf$ l — i** les cours d'informatique (forme impérative de V \hat{s})

– **$\hat{s}af$ — at fi — ha** une amie (forme accomplie de V \hat{s})

4.2.2.1. Les constantes

Les constantes de cette structure sont comme suit :

– V \hat{s} est le seul verbe de cette structure ;

– une préposition suivie d'un nom est jointe à V \hat{s} dans son contexte droit ;

– deux noms sont sélectionnés par V \hat{s} dans son contexte droit ;

– deux éléments nominaux sont présents dans le contexte droit de V \hat{s} ;

– le sujet a pour trait sémantique « humain » ;

– les quatre formes de V \hat{s} sont présentes dans cette structure : inaccomplie, complexe, impérative et accomplie.

4.2.2.2. Analyse des propriétés syntaxico-sémantiques :

4.2.2.2.1. Test de l'effacement :

t — $\hat{s}uf$ — \emptyset fi — h la solution à ses problèmes

→ * Anya..... **fi — h** la solution à ses problèmes

- * **šuf** — **Ø fi** — **h** la solution à ses problèmes
- * **t** — **šuf** — **Ø** Amine la solution à ses problèmes
- * **t** — **šuf** — **Ø fi** la solution à ses problèmes
- ? **t** — **šuf** — **Ø fi** — **h**

Nous avons substitué le nom « Anya » à la forme du pronom affixé « t - » et le nom « Amine » au pronom affixé « - h » de l'arabe dialectal pour éviter toute description équivoque. Ce test met en exergue le caractère prédicatif du verbe V \hat{s} et la qualité d'argument pour les formes :

- N0 : le pronom « t - » ;
- Prép : la préposition « fi - » ;
- N1 : le pronom affixé « - h » ;
- N2 : le substantif « solution ».

4.2.2.2.2. Test de la commutation :

- Anya t** — **šuf** — **Ø fi** — **h** la solution à ses problèmes
- * La maison **t** — **šuf** — **Ø fi** — **h** la solution à ses problèmes
 - * La manifestation **t** — **šuf** — **Ø fi** — **h** la solution à ses problèmes

Le premier argument N0 que sélectionne V \hat{s} est un substantif au trait sémantique « humain ». Dans la position sujet, V \hat{s} n'accepte pas d'autres types de substantifs.

4.2.2.2.3. Les classes d'objets

Nous faisons intervenir le test de la commutation afin de déterminer la nature des compléments N1 et N2 que sélectionne V \hat{s} accompagné d'une préposition :

- t — šuf — Ø fi — h un ami
- * t — šuf — Ø fi le papier un ami
- t — šuf — Ø fi — h son prince charmant
- * t — šuf — Ø fi — h une explosion

Dans cet énoncé, il s'agit d'une perception cognitive. V \hat{s} est employé au sens de « se représenter » et qui accepte des arguments du type : « humain » pour N1 et N2.

V \hat{s} , dans ce contexte, appartient à la classe d'objets : « représentation ».

Par contre, dans l'énoncé qui suit, il s'agit d'un autre type d'emploi de V \hat{s} :

šuf l – i les cours d'informatique

→ * šuf l – i la manifestation

→ šuf l – i une maison

Nous observons que Vš est employé, ici, pour exprimer le fait de « chercher quelque chose » et accepte différents types d'arguments : « humain » pour N1 et « concret » pour N2 : « les cours d'informatique » et « maison ». L'introduction de substantif de type « événement » tel : « manifestation » est impossible dans ce cadre précis.

Manifestement, il s'agit d'une perception physiologique de nature « active ». N0 est un acteur actif dans le déroulement de sa vision. Il ne subit pas l'objet N1 de manière passive, il en est maître. C'est une vision intentionnelle.

Les schémas d'arguments de Vš dans cette structure sont :

Vš/NO : hum/Prép/N1, N2 : < perception cognitive > : < représentation >/

Vš/NO : hum/Prép/N1, N2 : < perception physiologique > : < vision active >/

Visiblement, cette distinction est due à la nature de la préposition. Nous constatons que Vš suivi de la préposition « fi » sélectionne l'emploi « <perception cognitive > : < représentation > ». Cependant, la préposition « l – » additionnée à Vš retient l'emploi « < perception physiologique > : < vision active > ».

4.2.3. Structure : N0 Vš N1 V

– **n — šuf — Ø — hum y — daws — u** pour des bricoles (forme inaccomplie de Vš)

– **ra — ni n — šuf — Ø — ak ma — dar — ti — š** tes devoirs (forme complexe de Vš)

– **šāf — ha rah — at** avec Lyes (forme accomplie de Vš)

4.2.3.1. Les constantes

– Vš n'est pas le seul verbe présent dans cette structure, un autre verbe l'accompagne ;

– un nom suivi d'un verbe apparaît dans le contexte droit de Vš ;

– le sujet de Vš est un nom « humain » ;

– cette structure dévoile la présence de trois formes de V \hat{s} :
 inaccomplie, complexe et accomplie. La forme impérative n'est pas
 attestée.

4.2.3.2. Analyse des propriétés syntaxico-sémantiques :

4.2.3.2.1. Test de l'effacement :

n — $\hat{s}uf$ — \emptyset — hum y — daws — u pour des bricoles
 → * n — $\hat{s}uf$ — \emptyset — hum.....

Ce test montre que le second verbe est un élément obligatoire et ne peut être effacé.

4.2.3.2.2. Test de la commutation :

n — $\hat{s}uf$ — \emptyset — hum y — daws — u pour des bricoles
 → n — $\hat{s}uf$ — \emptyset — ha raḥ — at avec Lyes
 → * n — $\hat{s}uf$ — \emptyset — hum l'intuition
 → * n — $\hat{s}uf$ — \emptyset — hum la table
 → * Le mur y — $\hat{s}uf$ — \emptyset — hum y — daws — u pour des bricoles

Ce test affirme la présence d'un argument de type verbe après N1. Aussi, N0 est de
 type « humain ».

4.2.3.2.3. Les classes d'objets

Les énoncés ci-dessus dévoilent un emploi unique et fondamental de V \hat{s} et se situent
 dans le champ de la perception visuelle. V \hat{s} est un verbe à emploi physiologique et
 appartient à la classe d'objets de « vision passive ».

Si l'on observe de plus près les énoncés ci-dessus, nous constatons que l'objet de
 vision de V \hat{s} est un substantif de type « humain » ayant les formes : « — **hum** », « —
ak » et « — **ha** ». Ces substantifs sont suivis d'un verbe exprimant une action qui
 s'impose à la vision de N0 : « y — **daws** — u », « ma — **dar** — ti — \hat{s} » et « **raḥ** — at ». N0
 est un acteur passif qui n'est pas maître de sa vision. Il n'est que témoin d'une
 vision saisie par les yeux.

La forme du schéma d'arguments de V \hat{s} :

V \hat{s} /N0 : hum/N1, V : < perception physiologique > : < vision passive >/

4.2.4. Structure : N0 V \hat{s} N1 Prép N2

- **t — $\hat{s}uf$ — \emptyset le concert **f dār** (forme inaccomplie de V \hat{s})**
- **$\hat{s}uf$ — i** le fichier sur le bureau (forme impérative de V \hat{s})
- **$\hat{s}af$ — t** l'insatisfaction **f** ton geste (forme accomplie de V \hat{s})

Les constantes :

- V \hat{s} est le seul verbe de cette structure ;
- V \hat{s} sélectionne un nom suivi d'une préposition jointe à un nom dans son contexte droit ;
- le sujet de V \hat{s} est un nom humain ;
- la forme complexe n'est pas attestée dans cette structure, seules les formes : inaccomplie, impérative et accomplie sont avérées.

4.2.4.1. Analyse des propriétés syntaxico-sémantiques

4.2.4.1.1. Test de l'extraction

Ce test a été initié par J. Giry-Schneider⁶⁶ et consiste à faire la distinction entre les propriétés de compléments de verbe et les propriétés de compléments de nom. Il consiste à extraire le groupe nominal complément du verbe à travers l'introduction de **C'est que** dans la phrase initiale.

Nous usons de ce test à fin d'isoler le complément de V \hat{s} du complément du nom et, enfin, extraire le complément prépositionnel de V \hat{s} .

t — $\hat{s}uf$ — \emptyset le concert f dār

→ C'est le concert que t — $\hat{s}uf$ — \emptyset f dār

$\hat{s}uf$ — i le fichier sur le bureau

→ C'est le fichier que t — $\hat{s}uf$ — i sur le bureau

$\hat{s}af$ — t l'insatisfaction f ton geste

→ C'est l'insatisfaction que $\hat{s}af$ — t f ton geste

Nous avons eu recours à ce test à fin d'extraire le substantif N1 et d'éclairer la fonction locative de N2.

⁶⁶ Giry-Schneider, J. (1987). Les prédicats nominaux en français : Les phrases simples à verbe support. Droz : Genève. p.23

4.2.4.1.2. Test de la question

N2, argument locatif, répond à la question « win » et « où » :

t — **šuf** — Ø le concert f dār

→ Win t — **šuf** — Ø le concert ?

šuf – i le fichier sur le bureau

→ Win t – **šuf** – i le fichier ?

šaf – t l'insatisfaction f ton geste

→ Win **šaf** – t l'insatisfaction ?

Test de la commutation :

t — **šuf** — Ø le concert f dār

→ * L'hôpital y — **šuf** — Ø le concert f dār

→ Amine y — **šuf** — Ø le concert f dār

Vš, dans cette structure, sélectionne un sujet de type « humain ».

4.2.4.1.3. Les classes d'objets

Selon cette construction, il s'agit de trois emplois à valeurs sémantiques distinctes.

Dans l'énoncé :

– t — **šuf** — Ø le concert f dār (forme inaccomplie de Vš)

Vš exprime une perception physiologique. N0 « t — » est un acteur actif qui agit sur sa vision. Le fait de « voir un spectacle » manifeste une intentionnalité de la part de N0. Cet emploi, proche de « regarder », sélectionne un complément de type « événement visuel » tels : « match, concert, manifestation, etc. ».

À l'opposé, Vš, dans l'énoncé qui suit, présente une nuance sémantique majeure. Il exprime une perception physiologique proche de « chercher » :

– **šuf** – i le fichier sur le bureau (forme impérative de Vš)

En effet, Vš sélectionne un substantif N1 de type « concret » et n'accepte pas de substantif « événement visuel » :

šuf – i le fichier sur le bureau

→ **šuf** – i le téléphone sur le bureau

→ * **šuf** – i le concert sur le bureau

Quant à N0, sa vision est intentionnelle et, de ce fait, il est un acteur actif maître de sa vision.

Observons l'énoncé suivant :

– **ŝaf** – **t** l'insatisfaction **f** ton geste (forme accomplie de Vŝ)

Dans cet énoncé, il s'agit d'une perception cognitive. L'objet de cette vision est saisi par l'intellect. Vŝ est employé au sens de « constater » et accepte des arguments du type : « sentiment » pour N1 :

ŝaf – **t** l'insatisfaction **f** ton geste

→ **ŝaf** – **t** la tristesse **f** ton geste

→ **ŝaf** – **t** la colère **f** ton geste

→ * **ŝaf** – **t** le rêve **f** ton geste.

L'emploi de Vŝ, dans ce cadre, appartient à la perception cognitive et se rapporte à la classe d'objets de « intellection ».

Les schémas d'arguments de Vŝ prennent les formes suivantes :

Vŝ/NO : hum/N1/Prép/N2 : < perception physiologique > : < vision active >/

Vŝ/ NO : hum/ N1/ Prép/ N2 : < perception cognitive > : < intellection >/

4.2.5. Structure : N0 Vŝ Qu P + Belli P

– **t** — **ŝuf** — **Ø belli** j'avais raison (forme inaccomplie de Vŝ)

– Lynda **ra** — **hi t** — **ŝuf** – **Ø belli** tu sembles déterminée (forme complexe de Vŝ)

– **ŝaf** – **na** qu'il était bizarre (forme accomplie de Vŝ)

– **ŝaf** – **at belli** elle devait recommencer (forme accomplie de Vŝ)

4.2.5. 1. Les constantes

– Vŝ n'est pas le seul verbe de cette structure ;

– une complétive est attachée à Vŝ dans son contexte droit par le complimenteur « que » ou « belli » ;

– le sujet de Vŝ a pour trait sémantique « humain » ;

– seules trois formes de Vŝ entrent dans cette structure : inaccomplie, complexe et accomplie.

4.2.5.2. Analyse des propriétés syntaxico-sémantiques

Il s'agit ici d'un type particulier de structure syntaxique : « la complétive ». Selon M. Gross, les complétives occupent la position d'un complément direct et sont substituables à des syntagmes nominaux. On peut, par conséquent, les traiter comme des groupes nominaux.

De ce fait, les techniques d'analyse de la construction syntaxique N0 V N1 sont valables pour observer les complétives que sélectionnent V \hat{s} et Vv. Nous allons dans un premier temps substituer à la complétive un substantif.

4.2.5.2. 1. Test de la commutation

Lynda ra — hi t — $\hat{s}uf$ — \emptyset belli tu sembles déterminée

→ Lynda ra — hi t — $\hat{s}uf$ — \emptyset une fille

→ Lynda **ra** — **hi t** — **$\hat{s}uf$** — \emptyset ta détermination

Nous avons appliqué le test de la commutation sur nos énoncés et avons pu remplacer la complétive sélectionnée par V \hat{s} par un substantif dans la même position.

4.2.5.2. 2. Test de la nominalisation :

Il s'agit ici d'un test de la réduction de la complétive en groupe nominal. Nous avons réduit la complétive « **belli tu sembles déterminée** » en « ton semblant de détermination ». L'énoncé engendré par cette transformation est acceptable et respecte l'emploi sélectionné par V \hat{s} .

Lynda ra — hi t — $\hat{s}uf$ — \emptyset belli tu sembles déterminée

→ Lynda **ra** — **hi t** — **$\hat{s}uf$** — \emptyset ton semblant de détermination

4.2.5.2. 3. Test de l'extraction

t — $\hat{s}uf$ — \emptyset belli j'avais raison

→ C'est que j'avais raison que **t** — **$\hat{s}uf$** — \emptyset

Lynda ra — hi t — $\hat{s}uf$ — \emptyset belli tu sembles déterminée

→ C'est que tu sembles déterminée que Lynda **ra** — **hi t** — **$\hat{s}uf$** — \emptyset

4.2.5.3. Les classes d'objets

Le verbe V \hat{s} dans cette construction ne comporte qu'un seul emploi. Il s'agit de la perception physio-cognitive. V \hat{s} décrit un processus visuel de nature passive. N0 est

témoin d'un fait. Il n'a aucune influence sur l'acte de vision, car cet acte s'impose à lui. C'est une vision non intentionnelle.

Dans « **t — suf — Ø belli** j'avais raison », le pronom « **t —** » n'a pas d'incidence sur la situation, il n'est que témoin. De même pour l'énoncé « Lynda **ra — hi t — suf — Ø belli** tu sembles déterminée », le sujet « Lynda » observe la détermination de « tu » et n'a point d'influence sur cette vision.

Cependant, cette perception est indirecte ; le sujet interprète l'action mise sous son champ de vision et en tire des conclusions.

Le schéma d'arguments de V \hat{s} correspond donc à :

V \hat{s} /NO : hum/Qu P : < perception physio-cognitive > : < vision passive >/

4.3. Propriétés configurationnelles de V v

Nous allons, à présent, procéder à la description des énoncés attestant la présence de V v en conservant les mêmes tests apposés sur V \hat{s} :

4.3.1. Structure : N0 V v N1

– Maman a vu la réaction **ta Σ** Jean

Les constantes :

- la structure ci-dessus ne comporte qu'un seul verbe V v ;
- un argument de type nominal est attaché à V v dans son contexte droit ;
- le sujet de V v est un nom « humain » ;
- V v est conjugué au passé composé.

Analyse des propriétés syntaxico-sémantiques :

Test de l'effacement :

Dans l'énoncé :

Maman a vu la réaction **ta Σ** Jean

N0 V N1

→ * Maman..... la réaction **ta Σ** Jean

→ * Maman a vu.....

→ * a vu la réaction **ta Σ** Jean

→ * La réaction **ta Σ** Jean a vu maman

D'après ce test, le verbe « voir » Vv ne peut pas être effacé, il est l'élément prédicatif de cet énoncé.

Les deux éléments « maman » et « la réaction **ta** Σ Jean » sont des arguments du verbe « voir ». On ne peut les supprimer, ou les déplacer.

4.3.1. 1. Test de la question

Pour déterminer l'argument en position sujet, nous appliquons le test de la question en QUI ?

– **Qui** a vu la réaction **ta** Σ Jean ?

– **Maman** a vu la réaction **ta** Σ Jean

Quant au complément, il répond à la question en QUE ?

– **Que** voit maman ?

– Maman a vu la réaction **ta** Σ Jean

Test de la commutation :

Maman a vu la réaction **ta** Σ Jean

→ * La maison a vu la réaction **ta** Σ Jean

→ * Le lapin a vu la réaction **ta** Σ Jean

→ * Le tremblement a vu la réaction **ta** Σ Jean

Nous avons substitué le substantif « maman » à d'autres substantifs en position sujet, afin de déterminer la nature de N0. D'après ce test, il existe des restrictions de sélection sur le sujet N0, il est de type « humain » uniquement.

4.3.1.2. Les classes d'objets

Selon l'énoncé ci-dessus, Vv est employé dans le cadre d'une perception visuelle physiologique. L'objet de vision « la réaction **ta** Σ Jean » s'impose au champ de vision de N0 et est de nature physique. N0 le perçoit par l'organe visuel « les yeux ». Le sujet de vision « maman » n'a aucun contrôle sur cette action et distingue cet objet qui s'offre à lui par un processus de perception directe.

Nous introduisons dans notre énoncé deux verbes de mouvement « aller » et « partir » afin de vérifier que Vv est employé dans le cadre de la « perception passive ». Selon ce test, l'impossibilité d'introduire un verbe de mouvement met en évidence le

caractère passif de Vv. Selon les propos de Grezka : « étant donné que la perception est non intentionnelle, l'insertion de ces verbes de mouvement entraîne obligatoirement un changement de sens, qui n'est plus en relation avec le sens d'origine »⁶⁷.

Maman a vu la réaction **ta Σ** Jean

→ * Maman est (allée + partie) voir la réaction **ta Σ** Jean

L'introduction des verbes « aller » et « partir » est impossible dans ce contexte, l'emploi de Vv est, donc, relatif à la classe de la « vision passive ».

D'après cette structure, la forme du schéma d'arguments de Vv est comme suit :

Vv/NO : hum/N1 : < perception physiologique > : < vision passive >/

4.3.2. Structure : N0 Vv Prép N1

– Vous verrez **mΣ a** la responsable

Les constantes :

- Vv est le seul verbe de cette construction ;
- une préposition liée à un nom est liée à Vv dans son contexte droit ;
- le sujet de Vv est un nom au trait sémantique « humain » ;
- Vv est conjugué au futur.

4.3.2.1. Analyse des propriétés syntaxico-sémantiques

4.3.2.1.1. Test de l'effacement

Vous verrez **mΣ a** la responsable

→ *Vous..... **mΣ a** la responsable

→ *Vous verrez.....

→ ? Vous verrez..... la responsable

Dans cette structure, Vv est le prédicat, car il représente l'information principale et ne peut être effacé.

L'effacement de N1 produit un énoncé agrammatical, il est donc un argument de Vv.

Quant à l'effacement de Prép, il produit un énoncé, bien qu'acceptable au niveau du sens, il reste, néanmoins, différent du sens initial.

⁶⁷ Grezka, A. (2009). La polysémie des verbes de perception visuelle. Paris : L'Harmattan. p. 89

4.3.2.1.2. Test de la commutation

Vous verrez **mΣ a** la responsable

→ *Les voitures verront **mΣ a** la responsable

→ *La réunion verra **mΣ a** la responsable

Sans aucun doute, N0 est de type « humain » et ne peut pas être substitué.

Les classes d'objets,

Dans l'énoncé :

Vous verrez **mΣ a** la responsable

Il s'agit d'une perception cognitive. Vv est un verbe qui met en scène une opération abstraite qui dénote un mécanisme d'intellection. Vv est, ici, proche du verbe « considérer ». L'élément de vision de N1 fait l'objet d'une ellipse ; il est inclus dans l'acceptation de Vv dans ce contexte particulier.

Le schéma d'arguments de Vv est :

Vv/NO : hum/Prép/N1 : < perception cognitive > : < intellection >/

4.3.3. Structure : N0 Vv N1 V

– Elle a vu Kheira **ta – hdar mΣ a** Salem

Les constantes :

– deux verbes apparaissent dans cette structure : Vv et V ;

– un nom suivi d'un verbe apparaît dans le contexte droit de Vv ;

– le sujet de Vv est un nom « humain » ;

– Vv est conjugué au passé composé.

Analyse des propriétés syntaxico-sémantiques :

Test de l'effacement :

Elle a vu Kheira **ta – hdar mΣ a** Salem

→ * Elle..... Kheira **ta – hdar mΣ a** Salem

→ * Elle a vu Kheira.....

→ * Elle a vu..... **ta — hdar mΣ a** Salem

Ce test affirme le caractère prédicatif de Vv puisqu'il ne peut pas être retiré de l'énoncé. Le second verbe est un élément obligatoire, il est un troisième argument que sélectionne Vv.

N1 est lui aussi non suppressible.

4.3.3.1 Test de la commutation :

Elle a vue Kheira **ta** — **hdar mΣ a** Salem

→ * Elle a vu Kheira le marché

→ * n — suf — Ø — hum l'intuition

→ Elle a vu Kheira **t** — **dir** — Ø la vaisselle

→ * La chaise a vu Kheira **ta** — **hdar mΣ a** Salem

Ce test affirme la présence d'un argument de type verbe après N1. Aussi, N0 est de type « humain ».

4.3.3.2. Les classes d'objets

Elle a vu Kheira **ta** — **hdar mΣ a** Salem

Vv, dans cet énoncé, désigne une perception visuelle. Nous constatons que l'objet de vision de Vv est un substantif de type « humain » : « Kheira » suivi d'un verbe.

En effet, N0 « elle » est présent lors du déroulement d'une action imposée à sa vision : « Kheira **ta** — **hdar mΣ a** Salem ». N0 est un acteur passif, car il n'a pas choisi délibérément d'être témoin de cet acte perceptif.

Vv est un verbe à emploi physiologique et appartient à la classe d'objets de « vision passive ».

La forme du schéma d'arguments de Vv :

Vv/NO : hum/N1, V : < perception physiologique > : < vision passive >
>/

4.3.4. Structure : N0 Vv N1 Prép N2

– J'ai vu les dégâts **f** — **t** — télévision

Les constantes :

– cette structure ne comprend qu'un seul verbe : Vv ;

– Vv sélectionne un nom suivi d'une préposition jointe à un autre nom dans son contexte droit ;

– le sujet de Vv est un nom « humain » ;

– Vv est conjugué au passé composé.

Analyse des propriétés syntaxico-sémantiques :

Test de l'effacement :

J'ai vu les dégâts **f – t** – télévision

→ * Je..... les dégâts **f – t** – télévision

→ *J'ai vu les dégâts.....

→ *J'ai vu **f — t** – télévision

D'après ce test, Vv est le prédicat de cet énoncé.

L'effacement de « les dégâts » ou de « **f – t** – télévision » produit des phrases ambiguës dues à l'altération du sens et au sentiment de phrases inachevées. En effet, s'agit-il d'une perception visuelle ou d'une perception cognitive ? S'agit-il de dégâts psychologiques ou physiologiques ? La suppression de « **f – t** – télévision » entraîne un doute et donc aboutit à une phrase agrammaticale.

Ainsi, cet énoncé comporte deux éléments obligatoires après le verbe voir : N1 « les dégâts » et N2 « **f — t** – télévision ».

4.3.4.1 Test de la commutation

J'ai vu les dégâts **f – t** – télévision

→ * Le jardin a vu les dégâts **f – t** – télévision

→ * Ma conscience a vu les dégâts **f — t** – télévision

Il s'agit, dans cette structure, d'un argument N0 de type « humain » que sélectionne Vv dans la position sujet.

La même analyse est valable pour l'énoncé suivant :

On voyait l'angoisse **Σla wağh — u**

4.3.4.2 Test de l'effacement

→ *On voyait..... **Σla wağh — u**

→ * On voyait l'angoisse.....

Les deux éléments « **l'angoisse** » et « **Σla wağh – u** » sont des éléments obligatoires du Vv, non supprimables appartenant au même type de structure de l'énoncé précédent.

4.3.4.3 Les classes d'objets

Vv manifeste une opération de perception physiologique. N0 « je » est un acteur agissant sur sa propre vision. La réalisation de l'action « voir les dégâts » nécessite une

orientation consciente de la part de N0. Le caractère intentionnel de cette action est nécessaire pour manifester une acception proche du verbe « regarder ».

Vv désigne une perception visuelle et appartient à la classe d'objet de la « vision active ».

Le schéma d'arguments de Vv a la forme suivante :

Vv/NO : hum/N1/Prép/N2 : < perception physiologique > : < vision active >/

4.3.4. Structure : N0 Vv Qu P + Belli P

– Elle voyait que **ra – h y – rufzu — l — ha** sa demande

Les constantes :

- V \hat{s} n'est pas le seul verbe présent dans cette structure, un autre verbe l'accompagne, celui de la complétive ;
- Vv sélectionne une complétive dans son contexte droit, introduite par le complimenter « que » ou « belli » ;
- le sujet de Vv est un nom « humain » ;
- Vv est conjugué à l'imparfait.

4.3.4.1. Analyse des propriétés syntaxico-sémantiques

Comme étayé lors de l'analyse des propriétés configurationnelles de V \hat{s} , nous traitons la complétive comme un groupe nominal.

4.3.4.1.1. Test de la commutation

Elle voyait que **ra – h y – rufzu — l — ha** sa demande

→ Elle voyait l'accord de sa demande

→ Elle voyait ton abnégation

La substitution de « que **ra – h y – rufzu — l — ha** sa demande » par les substantifs « ton abnégation » ou le groupe nominal « l'accord de sa demande » est possible dans le même contexte phrastique.

4.3.4.1.2. Test de la nominalisation

Elle voyait que **ra – h y – rufzu — l — ha** sa demande

→ Elle voyait le refus

Nous avons procédé à la transformation de la complétive en substantif « le refus ». Le test donne des énoncés équivalents.

4.3.4.1.3. Test de l'extraction

Elle voyait que ra – h y – rufzu — l — ha sa demande

→ C'est que **ra – h y – rufzu — l — ha** sa demande qu'elle voyait

Nous avons pu extraire la complétive de cet énoncé à l'appui de l'outil c'est.... que.

4.3.4.1.4. Les classes d'objets

Dans cette structure syntaxique de la complétive, Vv est équivalent à l'emploi de V \hat{s} décrit supra. Vv comprend une seule signification, un seul emploi. Il s'agit de la perception physio-cognitive où Vv désigne une vision passive non intentionnelle.

Dans l'énoncé ci-dessus, le contenu de la complétive « que **ra – h y – rufzu — l — ha** sa demande » est senti comme un aboutissement d'une action antérieure.

Le schéma d'arguments de Vv prend la forme :

Vv/NO : hum/Qu P : < perception physio-cognitive > : < vision passive >/

4.3.5. Conclusion partielle

Nous avons dans ce qui suit inventorié les structures syntaxiques de V \hat{s} et de Vv et leurs schémas d'arguments respectifs.

4.3.5. Structures de V \hat{s}

– N0 V \hat{s} N1 : Dans cette structure, V \hat{s} peut exprimer une intellection ou une vision active.

V \hat{s} /NO : hum/N1 : < perception cognitive > : < intellection >/

V \hat{s} /NO : hum/N1 : < perception physiologique > : < vision active >/

– N0 V \hat{s} Prép N1 N2 : Lorsque V \hat{s} est suivi d'une préposition, il exprime alors une représentation ou une vision active.

V \hat{s} /NO : hum/Prép/N1, N2 : < perception cognitive > : < représentation >/

V \hat{s} /NO : hum/Prép/N1, N2 : < perception physiologique > : < vision active >/

– N0 V \hat{s} N1 V : Dans ce cas précis, V \hat{s} expose une vision passive.

V \hat{s} /NO : hum/N1, V : < perception physiologique > : < vision passive >/

– N0 V \hat{s} N1 Prép N2 : V \hat{s} peut être une vision active ou une intellection.

V \hat{s} /NO : hum/N1/Prép/N2 : < perception physiologique > : < vision active >/

V \hat{s} / NO : hum/ N1/ Prép/ N2 : < perception cognitive > : < intellection >/

– N0 V \hat{s} Qu P + Belli P : il s'agit ici de l'expression d'une vision passive.

V \hat{s} /NO : hum/Qu P : < perception physio-cognitive > : < vision passive >/

Comme nous pouvons le remarquer dans les schémas d'arguments, V \hat{s} affiche les trois types de perceptions majeures : perceptions physiologiques, perception cognitive et perception physio-cognitive. Le verbe V \hat{s} peut avoir différents emplois et exprimer : une intellection, une vision active, une vision passive et une représentation.

4.3.6. Structures de V v

– N0 V v N1 : dans cette structure, V v est employé pour exprimer une vision passive.

V v /NO : hum/N1 : < perception physiologique > : < vision passive >/

– N0 V v Prép N1 : V v exprime une perception cognitive de type intellection.

V v /NO : hum/Prép/N1 : < perception cognitive > : < intellection >/

– N0 V v N1 V : Il s'agit ici d'un emploi de vision passive.

V v /NO : hum/N1, V : < perception physiologique > : < vision passive >/

– N0 V v N1 Prép N2 : V v exprime une vision active.

V v /NO : hum/N1/Prép/N2 : < perception physiologique > : < vision active >/

– N0 Vv Qu P + Belli P : Dans cette structure, Vv est employé pour exprimer une vision passive.

Vv/NO : hum/Qu P : < perception physio-cognitive > : < vision passive >/

D'après nos analyses des structures syntaxiques de Vv, nous notons la présence des majeurs types de perception : la perception physiologique, la perception cognitive et la perception physio-cognitive. Vv peut manifester les emplois suivants : la vision passive, l'intellection et la vision active.

5. CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre présente recherche est portée sur les verbes de perception visuelle (VPV) : – **šāf** — (Vš) et voir (Vv). Ces verbes sont attestés dans une pratique discursive bilingue, courante dans la région d’Alger, et qui met en scène l’arabe algérois et le français. C’est ce qu’on appelle le *discours mixte* algérois (DMA).

Notre point de départ est un corpus d’énoncés produits par des locuteurs algérois et que nous avons recueillis à travers la méthode des *notes à la volée*. Tous nos énoncés attestent la présence des deux unités verbales V \hat{s} et Vv et sont produits dans des situations de communication ordinaires et à partir de conversations spontanées.

L’objectif majeur de notre recherche était de porter un regard croisé sur le rapport entre pratiques discursives bilingues « le DMA » et analyse syntaxique monolingue « le cadre méthodologique des classes d’objets » appliqué sur les VPV.

Notre tâche était de désambigüiser le fonctionnement hautement polysémique des verbes VPV et de saisir la dynamique et les règles qui les régissent. Pour ce faire, nous avons formulé les questions suivantes :

- Comment fonctionnent les verbes de perception visuelle šāf (Vš) et voir (Vv) en discours mixte algérois (DMA) ?
- Quelles sont les lois qui régissent leur fonctionnement ?
- Peut-on prédire le fonctionnement syntaxique de V \hat{s} et de Vv en DMA à partir de leur sens ?

Afin de répondre à ces questions, nous avons émis plusieurs hypothèses :

Ces verbes fonctionnent comme des entités syntaxiques qui gouvernent la sélection du complément verbale. Ce choix sélectif est principalement déterminé par le sens du verbe.

Pour confirmer ou infirmer nos hypothèses, nous avons eu recours à la théorie des *classes d’objets* de G. Gross (1994) et avons emprunté ses concepts et méthodes d’analyse pour décrire notre corpus. Notre travail se range donc dans la lignée des travaux de Z. Harris (1976, 1990), de M. Gross (1975) et de G. Gross (1994).

Notre analyse du corpus est fondée sur la description des propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques de V \hat{s} et de Vv. Nous avons par la suite assemblé les caractéristiques communes des verbes en groupes homogènes afin de déterminer les classes d’objets qui définissent chaque emploi des verbes en question.

L’analyse de notre corpus nous a apporté une série d’observations :

5.1. Sur le plan morphologique

Nous avons constaté que le système temporel du français s'organise différemment du système de l'arabe algérois. Le verbe **voir (Vv)**, tout comme la totalité des verbes français, porte des marques temporelles, manifestées sous forme de morphèmes, adjoints à la base du verbe. Le verbe Vv dont il est question dans cette recherche présente des formes distinctives exprimant les trois moments du temps : passé, présent et futur. À l'opposé, le verbe — **šāf** — (Vš) exprime l'aspect, le mode et le temps, par ses deux formes simples — **šāf** — et **y-šuf** — et aussi par sa forme complexe **ra-h-y-šuf** —.

Nous avons omis de décrire les formes de Vv sachant qu'elles correspondent aux formes du français standard. Une étude très complète se trouve dans les recherches de A. Grezka (2009).

Quant à l'analyse morphologique de notre corpus attestant la présence de Vš, elle nous a permis de dégager quatre configurations de base verbale : — šuf —, — šaf —, — šāf — et — šāyf —. Chaque forme verbale attestée était analysée en termes de base verbale et d'indices de personne. Ce traitement nous a permis de reconnaître les différentes parties qui accompagnent Vš et par conséquent identifier le sujet et complément du verbe de chaque énoncé. Nous avons analysé les formes du verbe Vš à fin de déterminer les éléments lexicaux d'actualisation. Ces éléments représentent les informations de temps, de personne et de nombre.

Ces données morphologiques nous ont servi dans une seconde étape à déterminer les propriétés syntaxiques de Vš.

5.2. Sur le plan syntaxico-sémantique

Nous avons défini les propriétés configurationnelles de chaque verbe. Nous avons constaté que les deux verbes en question partagent les structures syntaxiques suivantes :

- N0 (Vš+Vv) N1
- N0 (Vš+Vv) Prép N1
- N0 (Vš+Vv) N1 V
- N0 (Vš+Vv) N1 Prép N2
- N0 (Vš+Vv) Qu P + Belli P

Il est donc visible qu'au niveau de la forme, Vš peut être substitué à Vv dans une même structure syntaxique.

Nous avons par ailleurs observé qu'à chaque forme syntaxique correspond un schéma d'argument différent. Le verbe V \hat{s} affiche les emplois suivants : l'intellection, la vision active, la vision passive et la représentation. Quant au verbe V v , il comporte plusieurs emplois et exprime : la vision passive, l'intellection et la vision active.

En comparant nos données, nous notons que le verbe V \hat{s} a pour emploi l'intellection qu'il exprime dans la structure syntaxique : N0 V \hat{s} N1. Cet emploi n'est pas attesté dans les énoncés de V v . Cependant, les verbes V \hat{s} et V v possèdent des similarités et affichent la présence des trois emplois fondamentaux de la perception, en l'occurrence : la perception physiologique, la perception cognitive et enfin la perception physio-cognitive.

Nous avons par ailleurs établi un lien manifeste entre les traits sémantiques et les traits syntaxiques dans la sélection des arguments de V \hat{s} et de V v ce qui confirme notre hypothèse de départ.

Nous avons plus ou moins atteint tous nos objectifs. Nous avons étudié la polysémie des VPV et avons permis de rendre compte de :

- la nature mixte des constructions syntaxiques de V \hat{s} et de V v ;
- le caractère sémantiquement riche des VPV ;
- le rapport qui existe entre les traits sémantiques et les traits syntaxiques ; et leur mise en corrélation dans les mécanismes de leur fonctionnement.

La réflexion que nous avons entreprise sur les verbes de perception visuelle en discours mixte algérois et les résultats que nous avons récoltés et confrontés nous ont permis de désambigüiser le fonctionnement complexe de ces verbes en particulier et d'appréhender la dynamique qui sous-tend la polysémie verbale en générale.

Cependant, notre vision du phénomène étudié est assez restrictive due au corpus limité que nous avons traité. Nous ne prétendons pas avoir entièrement investi les emplois des verbes V \hat{s} et V v en DMA. Il faudrait pour cela être en possession d'un corpus exhaustif qui permettrait de vérifier la fréquence de ces emplois et d'en découvrir de nouveaux. Des recherches ultérieures, nous l'espérons, remédieront à ces approximations et apporteront des précisions sur le fonctionnement des VPV dont il a été question dans ce modeste mémoire.

LISTE DES SYMBOLES ET ABREVIATIONS

1	Première personne	CS	Code switching
2	Deuxième personne	V	Voyelle
3	Troisième personne	C	Consonne
Ac c	Accompli	VPV	Verbe de perception visuelle
Adj	Adjectif	DM A	Discours mixte algérois
Ad v	Adverbe	Vv	Verbe voir
+	ou	Vš	Verbe šâf
Co nj	Conjonction	V	Verbe
Dét	Déterminant	Suj	Sujet
F	Féminin	Sg	Singulier
GN	Groupe nominal	*	Non-attesté, non-acceptable
GP	Groupe prépositionnel	Que P	Phrase introduite par que
GV	Groupe verbal	Pro	Pronom
Im p	Impératif	Prép	Préposition
Inf	Infinitif	Pl	Pluriel
M	Masculin	P	Phrase
→	Transformation	Obj	Objet
N	Nom	Neg	Négation

CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

Transcription	Alphabet arabe	Transcription	Alphabet arabe
u	ؤ	d'	ظ
a	آ	q	ق
i	إ	m	م
b	ب	l	ل
t	ت	k	ك
ṭ	ث	f	ف
ġ	ج	g	غ
ḥ	ح	Σ	ع
ḥ̣	خ	ṭ	ط
d	د	ḍ	ض
ḍ̣	ذ	ṣ	ص
r	ر	ṣ̣	ش
z	ز	s	س
ī	ي	n	ن
ā	أ	h	هـ
ū	و	y	ي

CORPUS

1. Formes simples du V^ê :
 - a. Forme accomplie du V^ê :
 2. **êaf – ti** la misère
 3. **êāf – ha raḥ – at** avec Lyes
 4. **êaf – na** le défilé sur youtube
 5. **êaf – ti** l'embrouille
 6. **êaf – na** qu'il était bizarre
 7. **êaf – t** l'offre sur le net
 8. **êaf – na** son acharnement contre elle
 9. **êāf – at** Kahina le dire à Sof
 10. **êaf – t – k** lui faire signe
 11. **êāf – at** Zovitch y – **dir** la conception
 12. **êāf – u – ha t – sot – i** de joie
 13. **êāf – at belli** elle devait recommencer
 14. **êāf – Ø belli** j'étais correcte
 15. **êāf – Ø baba – h** dans un état lamentable
 16. **êāf – u** à sa demande
 17. **êāf – at fi – h** son prince charmant
 18. **êāf – at fi – ha** une amie
 19. **êaf – t** l'insatisfaction **f** ton geste
 20. **êāf – Ø asm – u f** la liste
 21. **êāf – at l – ḥadma** qu'Adam a fait
 - b. Forme inaccomplie du V^ê :
 22. **t – êuf – Ø** le concert **f dār**
 23. **t – êuf – Ø** son arrogance de loin
 24. **t – êuf – Ø fi – h** la solution à ses problèmes
 25. **t – êuf – Ø** le médecin pour un avis
 26. **t – êuf – Ø l – mΣalam** pour l'accord
 27. **t – êuf – i waê n – dir – l – k** si t'y touches
 28. **t – êuf – Ø** ce qu'elle va devenir
 29. **t – êuf – Ø belli** j'avais raison
 30. **n – êuf – Ø – hum y – daws – u** pour des bricoles
 31. **t – êuf – u** la preuve de sa culpabilité
 32. **t – êuf – Ø** l'indifférence

33. **y – ſuf – u** le match de foot
34. **t – ſuf – i** des coutumes authentiques
35. **t – ſuf – i** la contrefaçon
36. **t – ſuf – Ø** les bénéfiques **li – y – dir**
37. **ki t – ſuf – Ø** la malhonnêteté
38. **t – ſuf – Ø** l'injustice **u ma – t – dir walu**
39. Forme complexe du Vſ :
40. **rak – i t – ſuf – i** le mal partout
41. **ra – ni n – ſuf – Ø – ak ma – dar – ti – ſ** tes devoirs
42. **ra – k t – ſuf – Ø** l'indiscrétion **win t-di-k**
43. **ra – ki t – ſuf – i** la chance qu'elle a
44. **ra – na n – ſuf – u – ha ta – ħrudġ** de bonne heure
45. Lynda **ra – hi t – ſuf – Ø belli** tu sembles déterminée
46. **ra – ki t – ſuf – i waſ** tu m'obliges à faire
47. **ra – ni n – ſuf – Ø f** ta chambre si elles y sont
48. **ra – ki t – ſuf – i** le comportement de ton fils
49. **ra – ki t – ſuf – i** les ennuis que tu causes
50. **ra – hi ſāyf – a** tes efforts
51. **ra – ni ſāyf – Ø** ce que tu veux dire
52. **ra – ki ſāyf – a** la preuve
53. **ra – na ſāyf – in** la tête que tu fais
54. **ra – hum ſāyf – in belli** t'es indigne de confiance
- Forme impérative du Vſ :
55. **ſuf – i** les efforts de ton mari
56. **ſuf – i** le fichier sur le bureau
57. **ſuf – i** les modalités de paiement avec elle
58. **ſuf l – i** les cours d'informatique
59. **ſuf – l – na** mécanicien
60. **ſuf – l – na** un lap-top d'occasion
61. **ſuf – i** les clefs sur la table
62. **ſuf – Ø** le pour et le contre **baſ t – disid – i**
63. **ſuf – Ø** Razki pour le dossier
64. **ſuf – i** les résultats avant de t'emballer
65. **ſuf – i hall l** tes oublies
66. **ſuf – i** les sacrifices qu'il fait pour toi
- Formes verbales du Vv :
67. J'ai vu les dégâts **f – t – télévision**

68. j'ai vu les forfaits **li ka – yan**
69. tu verras la naïveté **had – i win ta – di – k**
70. tu vois la gaffe **li dar**
71. il voit le mal **hta fi ruh – u**
72. t'as vu le tube **l – laḥar**
73. t'as vu le coup d'état **li dar – uh**
74. on avait vu le lancement **kif – kif**
75. j'ai vu la crainte **fi wadjh – a**
76. on a vu ses excuses **f l – paḡa l – lawla**
77. j'ai vu son influence **Σla l – ḡaṣi**
78. on voyait **ḡir t – tatauḡ**
79. il ne voit pas l'intérêt **baṣ y – ḡistify – i ruh – u**
80. elle voyait que **ra – h y – rufzu – l – ha** sa demande
81. je vois tes allégations **m l – bΣid**
82. J'ai bien vu **r – risk li kayan**
83. J'ai vue Nadia **dar – at t – tapaḡ**
84. Elle a vue Kheira **ta – hdar mΣa** Salem
85. Je vois bien ton jeu **man muda**
86. Je vois mal Nissa **t – dumand – i** service
87. Je vois mal Lamia **t – prizant – i** des excuses
88. Je vois mieux ses intentions **mali hkit – i – l – i**
89. Je verrai mieux Manel **b – kaftan zraq**
90. J'ai bien vu que **ma – wali – ti – ṣ t – habi – ni**
91. Elle a vu que **ra – k far – i – ha**
92. Je vois que **ra – ki walit – i m – mra**
93. Je vois que **Σand – ak sak ṣbab**
94. Radia voit que **ra – k t – kalkil – i**
95. Il a vu que **ma – kun – t – ṣ** intéressé
96. Je vois **waṣ ra – k t – ḥamam**
97. T'as vu **waṣ ra – hi t – dir**
98. Il a vu Karima **baṣ y – raḡaΣ l – ha** sa clef
99. Je vois le moniteur **ḡwayah t – tmania**
100. Je vois Amel **baṣ na – t – fahm – u**
101. Je vois pour toi **mra zwina kima nt – a**
102. Vous verrez **mΣa** la responsable
103. Voyez avec Souad **baṣ t – finaliz – i**
104. On a vu d'eux **ḡir l – maṣakil**

105. Je vois à ton petit sourire que **ra – k – i t – tmasḥri**
106. Je vois dans tes yeux **balli ra – ki farhan – a**
107. Maman a vu la réaction **taΣ** Jean
108. J'ai vu la robe **li ḥayṭat – ha**
109. J'ai vu **l – qalab li madi – t – u l – ha**
110. Je te vois **mΣawl – a l – yum**
111. Il a bien vu que **ma ra – k – i – ḥ** sincère
112. on voyait l'angoisse **Σla waḡh – u**

BIBLIOGRAPHIE

ABI AAD, A. (2001). Le système verbal de l'arabe comparé au français : Enonciation et pragmatique. Paris : Maisonneuve & Larose.

ASSELAH-RAHAL, S. (2004). Plurilinguisme et migration. Paris : L'Harmattan.

BARILLOT, N. (2002). Codeswitching arabe marocain/français : Remarques générales et aspect prosodique. In : C. Canut et D. Caubet (éds.). Comment les langues se mélangent : Codeswitching en francophonie. Paris : L'Harmattan. p. 119-134.

BLANCHE-BENVENISTE, C. et all. (1990). Le français parlé : études grammaticales. Paris : Éd. CNRS.

BLANCHET, Ph. (2000). La linguistique de terrain : Méthode et théorie. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

BOONS, J.P., GUILLET A. & LECLÈRE C. (1976). La structure des phrases simples en français : Constructions intransitives. Genève : Droz.

BOUCHERIT, A. (2002). L'arabe parlé à Alger : Aspects sociolinguistique et énonciatifs. Paris : Peeters.

BRÉAL, M. (1897). Essai de sémantique (science des significations). Paris : Hachette.

CANUT, C. et CAUBET, D. (2002). Comment les langues se mélangent : Codeswitching en francophonie. Paris : L'Harmattan.

CHERIGUEN, F. (2002). Les mots des uns, les mots des autres : Le français au contact de l'arabe et du berbère. Alger : Casbah Editions.

CHOCHEYRAS, J. (1968). Un nouvel outil grammatical en français moderne : Le verbe voir. In : Le français moderne, n° 03. Paris : Atrey.

CHOMSKY, N. (1969). Structures syntaxiques. Paris : Editions du Seuil.

COHEN, D. (1989). L'aspect verbal. Paris : PUF.

DUBOIS, J. & DUBOIS-CHARLIER, F. (1970). Principes et méthode de l'analyse distributionnelle. In : Langages, 5e année, n° 20, 1970. p. 3-13.

DUPAS, C. (1997). Perception et langage : Etude linguistique du fonctionnement des verbes de perception auditive et visuelle en anglais et en français. Paris : Peeters.

ELIA, A. (1984). Le verbe italien : Les complétives dans les phrases à un complément. Fasano di Puglia, Italie : Schena-Nizet.

FLEISCH, H. (1961). Traité de philologie arabe, vol 1. Beyrouth : Imprimerie catholique.

FRANCKEL, J-J. et LEBAUD, D. (1990). Les figures du sujet : À propos des verbes de perception, sentiment, connaissance. Paris : Ophrys.

GARDENT, C. & al. (2005). Le lexique-grammaire de M. Gross et le traitement automatique des langues. Disponible sur : http://www.loria.fr/~guillaum/publications/atata_05_lex_gram.pdf (consulté le 12/06/2010).

GARDNER-CHLOROS, P. (1983). Code-switching : Approches principales et perspectives. In : La linguistique, vol. 19, fasc.2. Paris : PUF.

GASQUET-CYRUS, M. (2004). Pratiques et représentations de l'humour verbal : Etude sociolinguistique du cas marseillais. Thèse de doctorat, dirigée par J-L. CALVET. Aix-en-Provence : Université de Provence.

GIRY-SCHNEIDER, J. (1986). Les noms construits avec FAIRE : Compléments ou prédicats ? . In : Langue française 69. Paris : Larousse. p. 49-63.

GIRY-SCHNEIDER, J. (1987). Les prédicats nominaux en français : les phrases simples à verbes supports. Genève : Droz.

GIRY-SCHNEIDER, J. (1991). L'article zéro dans le lexique-grammaire des noms prédictifs. In : Langages, n° 102. p. 23-35.

GREVISSE, M. (1993). 13ième éd., refondue par A. GOOSSE. Le bon usage. Louvain-la-Neuve : Duculot.

GREZKA, A. (2009). La polysémie des verbes de perception visuelle. Paris : L'Harmattan.

GROOS, G. (1988). Degré de figement des noms composés. In : Langages, n° 90. p. 57-72.

GROSJEAN, F. (1984). Le bilinguisme : vivre avec deux langues. In : TRANEL, n° 7. Université de Neuchâtel. p. 15-41.

GROSJEAN, F. (2003). Le bilinguisme et le biculturalisme : Essai de définition. In : Le bilinguisme aujourd'hui et demain. Paris : CTNERHI.

GROSS G. & VIVES R. (1986). Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire. In : Langue française, n° 69. p. 5-27.

GROSS, G. & VIVES, R. (1986). Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire. In : Langue française. vol. 69 n° 1. Syntaxe des noms. p. 5-27.

GROSS, G. & VIVES, R. (2001). La description en termes de classes d'objets et l'enseignement des langues. In : Langue française. n° 131. p. 38-51.

GROSS, G. (1988). Degré de figement des noms composés. In : Langages 90. Paris : Larousse. p. 57-72.

GROSS, G. (1994). Classes d'objets et traitement de la synonymie. In A. H. IBRAHIM éd., Supports, opérateurs, durée, vol. 516. Annales littéraires de l'Université de Besançon. Paris : Les Belles Lettres. p. 93-102.

GROSS, G. (1994). Classes d'objets et description des verbes. In : Langages, n° 115. Sélection et sémantique. Classes d'objets, compléments appropriés, compléments analysables. p. 15-30.

GROSS, G. (1996). Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle. In : Les supports, Langages n° 121. Paris : Larousse. p. 54-72.

GROSS, G. (1996). Les expressions figées en français : Nom composés et autres locutions. Paris : Ophrys.

GROSS, G. (1996). Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle. In : Langages, 30e année, n° 121. p. 54-72.

GROSS, G. (2002). Locutions conjonctives et détermination. In : Langages, n° 145. p. 9-20.

GROSS, M. (1968). Grammaire transformationnelle du français : Syntaxe du verbe. Paris : Larousse.

GROSS, M. (1975). Méthodes en syntaxe : Régime des constructions complétives. Paris : Hermann.

GROSS, M. (1977). Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du nom. Paris : Larousse.

GROSS, M. (1981). Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. In : Langages, 15e année, n° 63. p. 7-52.

GROSS, M. (1988). Les limites de la phrase figée. In : Langages, n° 90. Les expressions figées. Paris : Larousse. p. 7-22.

GROSS, M. (1990). Sur la notion harrissienne de transformation et son application au français. In : Langages, n° 99. Les grammaires de Harris et leurs questions. Paris : Larousse. p. 39-56.

GROSS, M. (1991). Lexique et syntaxe. In : Travaux de linguistique, p. 107-132, n° 23 (nov 1991). Gembloux : Duculot.

GROSS, M. (1999). Sur la définition d'auxiliaire du verbe. In : Langages, n° 135. Les auxiliaires : délimitation, grammaticalisation et analyse. p. 8-21.

GUILLAUME, J-P. (1988). Le discours tout entier est nom, verbe et particule : Elaboration et constitution de la théorie des parties du discours dans la tradition grammaticale arabe. In : Langages, n° 92. Les parties du discours. Paris : Larousse. p. 25-36.

- GUILLET, A. (1986). Représentation des distributions dans un lexique-grammaire. In : Langue française. vol. 69, n° 1. Syntaxe des noms. p. 85-107.
- GUILLET, A. (1990). Fondements formels des classes sémantiques dans un lexique-grammaire. In : Langages, n° 98. p. 70-78.
- GUILLET, A. (1993). Le lexique des verbes : description et organisation. In : L'Information grammaticale. N° 59. p. 23-35.
- HARRIS, Z. S. (1990). La genèse de l'analyse des transformations et de la métalangue. In : Langages, n° 99. p. 9-20.
- HARRIS, Z. S. et ROBERT, I. (1973). Les deux systèmes de la grammaire : prédicat et paraphrase. In : Langages, n° 29. p. 55-81.
- HARRIS, Z.S. (1976). Notes du cours de syntaxe. Paris : Le Seuil.
- HEINE, B. (2005). Language contact and grammatical change. Cambridge: Cambridge University Press.
- HENAULT-SAKHNO, Ch. (2005). Synonymie verbale en français : aspects contrastifs et problèmes de traduction. Corela [en ligne], Numéros spéciaux, Colloque AFLS. Disponible sur : <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=266> (consulté le 29/11/2010).
- IBRAHIM, A. H. (2002a). Les verbes supports en arabe. In : Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, Tome XCVII, fasc. n° 1. Louvain : Peeters. p. 315-352.
- IBRAHIM, A. H. (2002b). Maurice Gross : Une refondation de la linguistique au crible de l'analyse automatique. In : TALN 2002, Nancy, 24-27juin 2002. p. 5-30.
- IBRAHIM, A. H. (2003). Le cadre du lexique-grammaire. In : LINX n° 48, Approches syntaxiques contemporaines (Danielle Leeman éd). p. 101-122.
- JACQUET, G. (2003). Polysémie verbale et construction syntaxique : étude sur le verbe jouer. TALN 2003, Bats-sur-Mer, 11-14 juin 2003
- LABOV, W. (1976). Sociolinguistique. Paris : Éditions de Minuit.
- LAMIROY, B. (1998). Le lexique-grammaire : Essai de synthèse. In : Travaux de linguistique n° 37. Lovain-La-Neuve : Duculot. p. 7-24.
- LAPORTE, É. (2008). Exemples attestés et exemples construits dans la pratique du lexique-grammaire. Observations et manipulations en linguistique : entre concurrence et complémentarité, sous la direction de FRANÇOIS J. Mémoires de la Société de linguistique de Paris, volume 16. Louvain : Peeters. p. 11-32.
- LE GOFFIC, P. (1993). Grammaire de la phrase française. Paris : Hachette.

LE PESANT, D. (2006). Autour des lexiques-grammaire : Zellig Harris, Maurice Gross, Jean Dubois. In : Les Cahiers de l'Ecole Doctorale 139. Sciences du Langage 2005-2006. Nanterre : Publications de l'Université Paris X Nanterre.

LECLÈRE, CH. (1990). Organisation du lexique-grammaire des verbes français. In : Langue française. N° 87. p. 112-122.

LECLÈRE, CH. (2002). Emplois verbaux, distributions, métaphores. In : Langue française. N° 134. p. 78-89.

LEEMAN, D. (2002). La phrase complexe, Les subordinations. Bruxelles : De Boeck.

LÜDI, G. & PY, B. (2003). Être bilingue. Bern : Peter Lang.

MAILLARD, M. (2008). Le prédicat. Comment sortir de la tour de Babel ?. In : Lidil, n° 37/2008. Mis en ligne le 01septembre 2009. Disponible sur : <http://lidil.revues.org/index2686.html> (consulté le 30/11/2010)

MARÇAIS, Ph. (1977). Esquisse grammaticale de l'Arabe maghrébin. Paris : Maisonneuve.

MARSAC, F. (2006). Les constructions infinitives régies par un verbe de perception. Thèse de doctorat, dirigée par les Professeurs J-C. PELLAT et M. RIEGEL. Strasbourg : Université Marc Bloch-Strasbourg2.

MILLER, P. & LOWREY, B. (2003). La complémentation des verbes de perception en français et en anglais. In : Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais, coll. Sciences du langage. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes. p. 131-248.

MOKHLIS, H. (1997). Théorie du Tasrîf et traitement du lexique chez les grammairiens arabes. Frankfurt : Peter Lang.

MORIN, E. (1991). La méthode, Vol n° 4. Paris : Seuil.

MYERS-SCOTTON, C. & JAKE, J. (2003). The Out-of-Sight in Codeswitching and Related Contact Phenomena. In : MONDADA L. & PEKAREK DOEHLER S. (Eds.). Plurilinguisme-Mehrsprachigkeit-Plurilingualism : Enjeux identitaires, socio-culturels et éducatifs. Tübingen: Francke. p. 221-34.

MYERS-SCOTTON, C. (1993). Duelling Languages: Grammatical Structure in Codeswitching. Oxford: Oxford University Press (Clarendon Press).

MYERS-SCOTTON, C. (2005). Uniform Structure: Looking beyond the surface in explaining codeswitching. In: Italian Journal of Linguistics/Rivista di Linguistica n° 17. Special issue on codeswitching. p. 15-34.

MYERS-SCOTTON, C. (2006). *Multiple voices: An Introduction to Bilingualism*. Malden, MA: Blackwell Publishers.

MYERS-SCOTTON, C. (2009). Codeswitching. In: COUPLAND N. & JAWORSKI A. (Eds.). *The new sociolinguistics reader*. New York: St.Martin's Press/Palgrave/Macmillan. p. 473-489.

NIQUE, Ch. (1974). *Initiation méthodique à la grammaire générative*. Paris : A. Colin.

NIQUE, Ch. (1978). *Grammaire générative : Hypothèses et argumentations*. Paris : A. Colin.

OZOUF, C. (2004). Polysémie lexicale et représentation géométrique du sens : l'exemple du verbe entendre. *Corela* [en ligne], Volume 2, Numéro 2. Disponible sur : <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=165> (consulté le 29/11/2010).

PICABIA, L. (1975). *Eléments de grammaire générative : Applications au français*. Paris : A. Colin.

PRIEGO-VALVERDE, B. (1999). *L'humour dans les interactions conversationnelles : Jeux et enjeux*. Thèse de doctorat dirigée par R. VION. Aix-en-Provence : Université de Provence.

QUEFFELEC, A. (2002). *Le français en Algérie : Lexique et dynamique des langues*. Bruxelles : Duculot.

VIVES, R. (2001). Quelques remarques sur les classes d'objets bilingues. In : *Langages*, n° 143. p. 120-126.

WILLEMS, D. & DEFRANCO, B. (2000). L'attribut de l'objet et les verbes de perception. In : *Langue française*. vol. 127 N° 1. La prédication seconde. p. 6-20.

DICTIONNAIRES :

DUBOIS, J. et al. (2002). *Dictionnaire de linguistique*. Québec : Larousse.

MADOUNI-LA PEYRE, J. (2003). *Dictionnaire arabe algérien-français*. Paris : L'Asiathèque.

ROLAND DE BUSSY, Th. (1843). *L'idiome d'Alger ou Dictionnaire français/arabe et arabe/français précédés des principes grammaticaux de cette langue*. Alger : Bastide Libraire.

TLFi. Trésor de la langue française informatisé. Disponible sur : <http://atilf.atilf.fr>